

INTOSAI



Revue

INTERNATIONALE
de la vérification des comptes publics



Janvier 2010



Conseil de rédaction

Josef Moser, *Président de la Cour des comptes de l'Autriche*
Sheila Fraser, *Vérificatrice générale du Canada*
Faiza Kéfi, *Première Présidente de la Cour des comptes de la Tunisie*
Gene Dodaro, *Contrôleur général par intérim des États-Unis*
Clodosbaldo Russián Uzcátegui, *Auditeur général du Venezuela*

Présidente

Helen H. Hsing (É.-U.)

Rédacteur en chef

Muriel Forster (É.-U.)

Rédacteurs en chef adjoints

Linda J. Sellevaag (É.-U.)

Rédacteurs associés

Bureau du vérificateur général (Canada)
Sudha Krishnan (ASOSAI-Inde)
Luseane Sikalu (SPASAI-Tonga)
Secrétariat de la CAROSAI (Sainte-Lucie)
Secrétariat général de l'EUROSAI (Espagne)
Khemais Hosni (Tunisie)
Yadira Espinoza Moreno (Venezuela)
Secrétariat général de l'INTOSAI (Autriche)
Bureau de reddition de comptes du gouvernement (É.-U.)

Administration

Sebrina Chase (É.-U.)
Paul Miller (É.-U.)

Membres du Comité directeur de l'INTOSAI

Juan M. Portal-Martínez, *Auditeur général, Cour supérieure d'audit de la Fédération du Mexique, président*
Terence Nombembe *Auditeur général, Bureau de l'auditeur général, Afrique du Sud, premier vice-président*
Osama Jaffer Faquih, *Président, Bureau général de contrôle, Arabie saoudite, vice-président*
Josef Moser, *Président, Cour des comptes, Autriche, secrétaire général*
Liu Jiayi, *Auditeur général, Bureau de contrôle national, République populaire de Chine*
Paul R.S. Allsworth, *Directeur de l'audit, Bureau d'audit Îles Cook*
Ziriyo Bogui, *Président, Chambre des comptes, Côte d'Ivoire*
Pal Csapodi, *Président par intérim, Allami Számvevőszék, Hongrie*
Vinod Rai, *Contrôleur et Auditeur général, Inde*
Hwang Sik Kim, *Président, Commission de contrôle et d'inspection, Corée*
Ali Al-Hesnawi, *Auditeur général, Conseil d'inspection et de contrôle populaire, Libye*
Luis A. Montenegro Espinoza, *Président, Conseil supérieur de contrôle général, Nicaragua*
Jørgen Kosmo, *Auditeur général, Norvège*
Sergey Vadimovich Stepachin, *Président, Cour des comptes, Fédération de Russie*
Wesley Galloway, *Directeur de l'audit par intérim, Bureau national de l'audit, Saint-Kitts et Nevis*
Amyas Morse, *Contrôleur et Auditeur général, Bureau d'audit national, Royaume-Uni*
Gene Dodaro, *Contrôleur général par intérim, Bureau de reddition de comptes du gouvernement, États-Unis*
Clodosbaldo Russián Uzcátegui, *Auditeur général, Venezuela*

Table des matières

Éditorial	1
En bref	4
Entrevue sur les normes internationales d'audit	11
Audit en collaboration sur la pollution marine causée par les navires	16
Le Bureau général de contrôle de l'Arabie saoudite	20
Le Plan stratégique sous les projecteurs	24
Dans le cadre de l'INTOSAI	27
Nouvelles de l'IDI	40
Événements de l'INTOSAI 2010 ..	44

La *Revue internationale de la vérification des comptes publics* est publiée tous les trimestres (janvier, avril, juillet et octobre) pour l'INTOSAI (Organisation internationale des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques) en allemand, en anglais, en arabe, en espagnol et en français. La *Revue*, organe officiel de l'INTOSAI, vise à l'avancement des procédés et techniques d'audit dans le secteur public. Les opinions et les idées formulées n'engagent que la rédaction et les auteurs des textes et ne reflètent pas nécessairement les vues ou l'orientation de l'Organisation.

La rédaction invite les personnes intéressées à soumettre des articles, des rapports spéciaux ou des informations à ses bureaux, aux soins du :

U.S. Government Accountability Office
Room 7814, 441 G Street NW
Washington, D.C. 20548
United States

Téléphone : 202-512-4707
Fax : 202-512-4021
Courriel : intosaijournal@gao.gov

La *Revue* sert parfois de document pédagogique. La rédaction accorde donc la préférence aux articles traitant d'aspects pratiques de l'audit dans le secteur public. Il peut s'agir d'études de cas, de commentaires sur de nouvelles méthodes d'audit ou de descriptions de programmes de formation en audit. Les articles traitant surtout d'aspects théoriques ne conviennent pas.

La *Revue* est distribuée gratuitement aux membres de l'INTOSAI et aux intéressés. Elle se trouve sur le site Web de l'INTOSAI à www.intosai.org. On peut aussi l'obtenir en communiquant avec la *Revue* à intosaijournal@gao.gov.

Les articles de la *Revue* sont répertoriés dans l'Accountants' Index par l'American Institute of Certified Public Accountants et présentés dans la publication Management Contents. Des articles choisis figurent également dans les comptes rendus analytiques publiés par les sociétés Anbar Management Services, de Wembley, en Angleterre, et University Microfilms International, d'Ann Arbor (Michigan), aux États-Unis.



Nécessité des normes internationales d'audit à l'échelle mondiale

Claes Norgren

Auditeur général de la Suède

Les Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISC) jouent un rôle important pour ce qui est de renforcer la reddition de comptes et la gouvernance de leurs pays respectifs. Elles aident les gouvernements nationaux à améliorer le rendement et la transparence, à assurer la reddition de comptes, à combattre la corruption, à favoriser la confiance des citoyens ainsi que la perception et l'utilisation efficaces et efficientes des fonds publics. Le travail des ISC en vue de réduire le gaspillage et l'usage abusif des ressources publiques contribue, indirectement, à libérer plus de fonds pour lutter contre la pauvreté.

Les ISC sont un rouage clé d'une saine gouvernance et d'une reddition de comptes de qualité. Certes, leur rôle de gardiennes de la transparence et de la reddition de comptes est manifeste dans certains pays, mais elles peuvent jouer un rôle encore plus crucial en favorisant une saine gouvernance dans les pays en développement ou dans les États vulnérables. Par conséquent, les ISC, dans le cadre de leurs activités, doivent donner l'exemple en tant qu'acteurs clés du développement au même titre qu'un régime parlementaire qui jouit de la liberté de presse et qui donne aux citoyens l'accès aux dossiers officiels. Leur engagement actif au sein de l'INTOSAI est une façon pour les ISC d'élargir leur vision de leur rôle en matière de gouvernance. En tirant profit de l'expérience de leurs homologues, les ISC consolident leur rôle. D'ailleurs, l'expérience de la Suède à cet égard le confirme.

La mondialisation exerce de nouvelles pressions sur les politiques publiques. Les décideurs doivent tenir compte, au moment d'établir ces politiques, de facteurs internationaux et adopter de nouvelles formules pour qu'elles soient efficaces et qu'elles donnent des résultats positifs. Il en est de même pour l'audit. Aujourd'hui, la croissance des échanges internationaux influence sur les relations d'affaires, les transactions financières, le transport des marchandises, l'exportation des services ainsi que sur la fiscalité. Les échanges entre les secteurs privé et public se sont intensifiés et de nouvelles dépendances ont été créées. La crise mondiale actuelle a

certainement une portée internationale et, dans une certaine mesure, elle découle de la mondialisation. Comme le fait remarquer Robert L. Bunting, Président de l'International Federation of Accountants (IFAC) :

« [Traduction] *Les gouvernements, les normalisateurs et la profession comptable doivent collaborer étroitement pour que des normes communes d'excellente qualité en comptabilité et en audit puissent être établies, adoptées et mises en œuvre comme il se doit. Cela touche les normes comptables pour les gouvernements, beaucoup d'entre eux ayant investi massivement dans le secteur privé pendant la crise* ».

Il devient de plus en plus important de trouver des solutions communes à l'échelle internationale, tendance qui se confirme dans le domaine de l'audit, où l'auditeur doit se concentrer sur ce qui unit au lieu de ce qui divise d'un pays à l'autre et d'un secteur à l'autre. La stabilité financière et politique est un dénominateur commun incontournable; des normes internationales harmonisées et l'indépendance de l'auditeur sont d'importants préalables pour y parvenir. Ainsi, les ISC font face à de nouveaux défis dans leur tâche capitale : auditer les incidences des mesures prises par l'organe exécutif du gouvernement.

L'audit dans le secteur public fait l'objet d'une vigilance accrue, alors que son rôle dans le renforcement de la gestion des affaires publiques, le suivi, le contrôle et le soutien de la gouvernance est de plus en plus reconnu. Au fil des ans, les membres de l'INTOSAI ont fait savoir de façon claire qu'il fallait des normes d'audit plus rigoureuses et plus fiables que celles dont on disposait auparavant. De plus, la Banque mondiale a insisté sur l'importance des ISC et sur l'élaboration de normes internationales d'audit pour le secteur public. L'INTOSAI a donné suite à cette recommandation non seulement en poursuivant ses travaux d'élaboration des normes d'audit, mais aussi en faisant appel à la communauté des donateurs pour qu'elle y collabore. De nouvelles demandes formulées par ses propres membres, par la communauté des donateurs et par la société dans son ensemble ont amené un contexte nouveau et crucial pour l'élaboration des normes d'audit.

Ce défi a été des plus évidents au Bureau national d'audit de la Suède, puisque l'Institution préside la Sous-commission des normes de contrôle de l'audit financier, qu'elle est l'hôte du Secrétariat de la Sous-commission et qu'elle encadre ses travaux visant l'élaboration de normes d'audit financier reconnues à l'échelle internationale. Ces travaux ont été menés en étroite collaboration avec l'International Federation of Accountants (IFAC) ainsi qu'avec le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance (IAASB), grâce à l'appui financier de la Banque mondiale et de la Banque asiatique de développement. Par suite de cette collaboration unique entre les milieux de l'audit du secteur public et du secteur privé, nous pouvons avoir l'assurance que le produit final — les Normes internationales des Institutions supérieures de contrôle pour les audits financiers (ISSAI) — sera d'excellente qualité. Les ISC de partout dans le monde méritent également une mention spéciale pour leur généreuse contribution au travail de la Sous-commission. En effet, elles ont désigné des experts en audit financier, commenté des exposés-sondages et nous ont encouragés d'autres façons. Sans cet apport inestimable, la tâche de la Sous-commission aurait été impossible. Merci à toutes!

La mise en œuvre des nouvelles normes d’audit est synonyme de défis, mais elle profitera grandement à toutes les ISC.

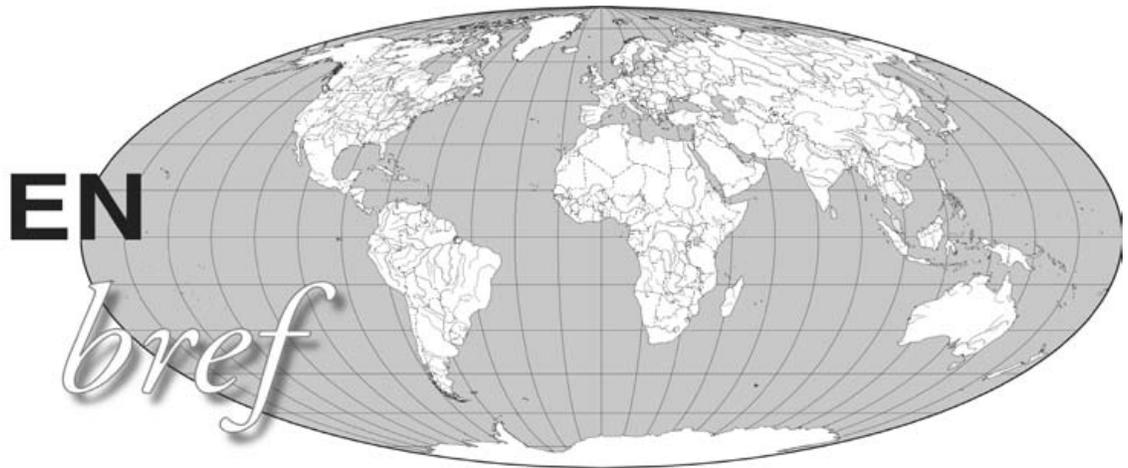
- *Pour l’auditeur*, cette mise en œuvre signifie une confiance et une crédibilité accrues dans les travaux d’audit réalisés. Des normes reconnues à l’échelle internationale constituent le fondement de notre professionnalisme comme auditeurs.
- *Pour le dirigeant de l’ISC*, cela se traduira par une amélioration de la qualité et de la crédibilité des audits financiers réalisés par l’organisation et permettra de tirer profit des activités de formation conjointes menées avec les secteurs privé et public, au pays et à l’étranger. Des économies seront réalisées.
- *Pour les parties prenantes de chaque ISC*, telles que l’assemblée législative, l’organe exécutif, les entités auditées, la presse et les citoyens, cela suscitera une confiance accrue dans le travail des ISC.

L’utilisation des normes de contrôle de l’audit financier de l’INTOSAI sert d’assise à la coopération et à la mise en commun d’expériences entre les ISC et les auditeurs de différents pays, en permettant à chaque ISC de rattacher son travail à celui d’autres auditeurs qui appliquent les normes internationales. Des normes reconnues à l’échelle internationale créeront un langage commun qui servira de fondement au discours professionnel et à la coopération. L’expérience commune profite à tous.

Pour nous, ISC membres de l’INTOSAI, la mise en œuvre des ISSAI pour les audits financiers aura des répercussions évidentes sur notre travail puisqu’elles créent de nouvelles exigences dans la façon dont nous effectuons nos audits. Tel en sera sûrement le cas pour l’ISC de la Suède, pour ne citer qu’un exemple. Nous devons investir dans la formation et adopter des modes d’action qui influenceront pendant un certain temps sur notre budget et, dans une certaine mesure, sur les entités que nous auditons. Toutefois, le coût de la mise en œuvre doit être considéré comme un investissement en vue d’établir une réglementation internationale commune et comme une étape vers une économie nationale et une économie internationale saines.

Après le XX^e INCOSAI, le Congrès de l’INTOSAI, qui aura lieu en Afrique du Sud en novembre de cette année, les ISSAI pour les audits financiers seront mises à la disposition de l’ensemble de la communauté de l’INTOSAI dans les cinq langues officielles de l’Organisation. Elles sont déjà disponibles en anglais. Donc, à la fin de l’année, il y aura des normes internationales pour les audits financiers qui s’appliqueront à la fois aux secteurs public et privé. À long terme, ces normes contribueront de façon significative à l’amélioration de la transparence et de la reddition de comptes dans l’arène publique. Je suis très fier d’avoir participé au processus d’élaboration des normes.

Pour en savoir davantage sur les ISSAI et leur mise en œuvre, veuillez lire l’article de la page 11 sur l’entrevue entre l’Auditeur général Claes Norgren et M. Arnold Schilder, président de l’IAASB.



Belgique

Nomination d'un nouveau premier président à la Cour des comptes

En décembre 2009, M. Philippe Roland a été nommé Premier Président de la Cour des comptes de Belgique par Sa Majesté le Roi des Belges.



Philippe Roland

M. Roland est titulaire d'une maîtrise en sciences politiques et administratives (spécialisée en administration publique) de l'Université de Bruxelles. Il est membre de la Cour des comptes

de Belgique depuis 1984. De 1997 à 1999, il a été directeur adjoint de cabinet du Vice-premier ministre et ministre de l'Économie et des Télécommunications. De 1999 à 2003, il était le directeur adjoint de cabinet du Vice-premier ministre et ministre du Budget, de l'Intégration sociale et de l'Économie sociale.

M. Roland a été nommé membre de la Cour des comptes de Belgique (Chambre française) par la Chambre des représentants en juin 2003 et président de la Cour des comptes en octobre 2004.

Il est également membre de la commission d'audit de l'Agence spatiale européenne.

Pour renseignements, communiquez avec la Cour des comptes de Belgique

Courriel : international@ccreq.be
Site Web : www.ccrek.be

Bermudes

L'ancien vérificateur général est honoré

L'ancien vérificateur général des Bermudes, Larry Dennis, a reçu le titre de commandeur de l'Empire britannique (Commandeur de l'Excellentissime Ordre de l'Empire

britannique) par Sa Majesté la Reine dans sa liste d'honneurs et de prix du Nouvel An. Selon un porte-parole du gouvernement, M. Dennis a été reconnu pour ses « services à la saine gestion aux Bermudes, pour son rôle à titre de vérificateur général pendant 31 ans et pour son travail en vue d'améliorer la responsabilité à l'égard du public ».

Lorsque M. Dennis a pris sa retraite en août 2009, il avait les plus longs états de service de vérificateur général de tout le Commonwealth britannique.

Pour renseignements, communiquez avec le Bureau du vérificateur général :

Courriel : auditorbda@gov.bm

Brésil

L'ISC tient un séminaire sur la politique publique et les changements climatiques

Les 11 et 12 novembre 2009 — un mois avant la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Copenhague — la Cour des comptes brésilienne (TCU) a été l'hôte d'un séminaire sur la politique publique et les changements climatiques à Brasilia. Le séminaire a réuni des autorités gouvernementales et des spécialistes,

des membres du Congrès, des chercheurs, et des représentants d'organisations non gouvernementales et du secteur privé spécialisés dans ces questions. Les participants ont également eu l'occasion de discuter de leurs attentes à l'égard de la Conférence sur les changements climatiques, et particulièrement du rôle du Brésil.

Dans sa présentation, M. Carlos Minc, ministre de l'Environnement, a traité de l'objectif de réduction des gaz à effet de serre que le Brésil voulait proposer à la Conférence sur les changements climatiques. Selon le ministre Minc, le Brésil tentera d'atteindre cet objectif névralgique par sa lutte contre la déforestation de l'Amazonie et d'autres politiques environnementales publiques. Il a insisté sur le Plan national sur le changement climatique, adopté par le gouvernement brésilien en 2008, qui décrit les mesures à prendre pour combattre la dégradation de l'environnement et établit des objectifs pour obtenir les résultats attendus. Dans son allocution, M. Sergio Machado Rezende, ministre de la Science et la Technologie, a parlé du satellite brésilien actuellement en

orbite qui observe plusieurs régions et transmet des enregistrements photographiques utiles à la surveillance de la déforestation. Il a également déclaré que 700 experts représentant 150 institutions préparaient un inventaire environnemental qui fournira des résultats préliminaires sur l'état de l'environnement. L'inventaire sera soumis à la consultation publique de janvier à juillet 2010 et sera prêt à présenter sur la scène internationale dès le mois d'août 2010.

La sénatrice Marina Silva, qui a précédé le ministre Carlos Minc à la tête du ministère de l'Environnement, a plaidé pour une plus grande intégration des organismes gouvernementaux pour supprimer le faux antagonisme entre le développement et l'environnement. Elle a insisté sur la nécessité de tenir compte des questions environnementales dans toutes les actions gouvernementales et mis l'accent sur les quatre défis pour affronter les changements climatiques : convaincre les leaders politiques et du monde des affaires de l'importance des questions environnementales, dépasser la conception du développement répandue au XX^e siècle, lancer des

projets adéquats de gestion politique et créer des structures institutionnelles chargées de régler des problèmes environnementaux.

À la fin du séminaire, le ministre Aroldo Cedraz, membre de la TCU et coordonnateur du séminaire, a déclaré que l'événement marquait une étape clé dans l'exécution des missions de la Cour des comptes. Il a exprimé ses convictions quant aux résultats du séminaire en ces mots : « Je crois en notre potentiel, en nos ressources naturelles, mais je crois encore plus fermement au sérieux des personnes qui ont partagé leurs connaissances avec nous au cours de cette réunion et qui nous ont honorés par leur présence. Je suis convaincu qu'ensemble nous aiderons le Brésil à adopter une meilleure position sur l'environnement dans le contexte international. »

Pour renseignements, veuillez communiquer avec la Cour des comptes :

Courriel : arint@tcu.gov.br, omirpl@tcu.gov.br
Site Web : www.tcu.gov.br



Les participants de la Cour des comptes du Brésil (TCU) au séminaire sur la politique publique et les changements climatiques : (de gauche à droite) M. Aroldo Cedraz, ministre de la TCU et coordonnateur du séminaire; M. Carlos Minc, ministre de l'Environnement; le ministre Ubiratan Aguiar, président de la Cour des comptes, et M. Sergio Rezende, ministre de la Science et de la Technologie.

Émirats arabes unis

Programme de modernisation de l'institution de contrôle des finances publiques

L'institution de contrôle des finances publiques des Émirats arabes unis (EAU) a partiellement réalisé un ambitieux programme de modernisation. Les changements apportés aujourd'hui devraient avoir de profondes répercussions à long terme sur la reddition des comptes et la performance du gouvernement fédéral des EAU.

Depuis le début du programme en 2007, de nombreux changements ont été mis en œuvre, notamment la

création d'une nouvelle organisation et d'une nouvelle identité pour l'Institution de contrôle des finances publiques, la transition de l'ancienne organisation à la nouvelle entité, l'adoption de nouvelles méthodologies axées sur le risque, qui sont basées sur les meilleures pratiques internationales et alignées sur les normes internationales d'audit, et l'introduction de l'audit de performance et de l'audit informatique.

L'Institution de contrôle des finances publiques accélère également la formation des jeunes auditeurs émiriens en les encourageant à devenir des auditeurs et des comptables compétents grâce à une combinaison innovatrice de formation sur le terrain et d'études théoriques en comptabilité, sous l'égide de l'Association of Chartered Certified Accountants (ACCA). De plus, l'ACCA a accordé le statut d'employeur agréé au niveau platine à l'Institution de contrôle des finances publiques, en reconnaissance de son programme de formation et de perfectionnement des employés. Les jeunes auditeurs émiriens en formation ont aussi l'occasion de suivre des cours pour se présenter à l'examen international menant au titre de Certified Information Systems Auditor (auditeur de systèmes d'information agréé) et de bénéficier de séminaires d'études intensives animés par des experts en audit informatique.

L'Institution de contrôle des finances publiques a obtenu les avis d'experts, grâce notamment à d'detachements et des expertises techniques sur la mise en œuvre du programme de modernisation par des institutions de contrôle des finances publiques représentant l'Australie, le Canada, la Malaisie, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, l'Afrique du Sud et le Royaume-Uni.

Des examens ont été effectués par des pairs en 2009 afin que l'institution puisse fournir au gouvernement fédéral des EAU l'assurance que

le programme de modernisation de l'Institution de contrôle des finances publiques progressait au rythme prévu. Le premier examen par des pairs avait pour but de déterminer si le programme de modernisation avançait selon l'échéancier établi et s'il respectait les meilleures pratiques d'audit du secteur public. Cet examen a porté sur tous les aspects de l'Institution de contrôle des finances publiques et de son travail. Le deuxième examen par des pairs était plus particulièrement axé sur l'audit de la performance et sur les résultats du premier audit effectué par l'Institution de contrôle des finances publiques, qui traitait de la prévention et de la gestion du diabète.

Le programme de modernisation doit être terminé avant que l'Institution de contrôle des finances publiques accueille la 3^e Conférence EUROSAL-ARABOSAI à Abu Dhabi, en mars 2011.

Pour renseignements, communiquez avec l'Institution de contrôle des finances publiques :

Courriel : president@saiuae.gov.ae
Site Web : www.saiuae.gov.ae

Indonésie

Nouveau président du Conseil supérieur d'audit

M. Hadi Purnomo a été choisi comme président du Conseil supérieur d'audit de la République d'Indonésie pour 2009-2014. Il a été assermenté le 19 octobre 2009, par le président de la Cour suprême de l'Indonésie, au palais présidentiel, en présence du président Susilo Bambang Yudhoyono. Six autres nouveaux membres ont été assermentés au cours de la cérémonie, soit Hasan Bisri, H. Rizal Djaliil, Moermahadi Soerja Djanegara, Taufiequrahman Ruki, T. Muhammad Nurlif, et Ali Masykur



Hadi Purnomo

Musa. Les deux autres membres, Herman Widyananda (vice-président) et Sapto Amai Damantari ont été élus en 2007 et resteront en poste jusqu'en 2012.

Pour la première fois de l'histoire, le président et le vice-président ont été élus par et parmi les membres du Conseil, conformément à la loi régissant le Conseil supérieur de la République d'Indonésie.

Pour renseignements, veuillez communiquer avec le Conseil supérieur de l'audit de la République d'Indonésie :

Courriel : asosai@bpk.go.id
Site Web : www.bpk.go.id

Iraq

Renouvellement du mandat du président du Conseil supérieur de contrôle

En octobre 2009, le Conseil des ministres iraquien a renouvelé, à la recommandation du Conseil judiciaire supérieur, le mandat de M. Abdul Basit Turki Said pour une durée de cinq ans, à titre de président du Conseil supérieur de contrôle.



Abdul Basit Turki Said

Pour renseignements, veuillez communiquer avec :

Courriel : bsa@bsairaq.net,
bsairaq@yahoo.com
 Site Web : www.bsairaq.net

Koweït

Dépôt du rapport annuel

M. Abdulaziz Yousef Al-Adsani, Président du Bureau d'audit de l'État du Koweït (SAB) a déposé le rapport de son bureau pour l'exercice 2008-2009 sur l'audit de l'exécution du budget des ministères et des services publics, de leurs comptes finaux et des autorités pertinentes qui ont des crédits budgétaires supplémentaires et indépendants. Le rapport a été soumis à Son Altesse l'Émir, à Son Excellence le Président de l'Assemblée nationale et à Son Altesse le Premier Ministre.

Le SAB a mis au point un nouveau mécanisme pour faire circuler le rapport annuel dans les services publics assujettis au contrôle du SAB afin d'améliorer la collaboration entre les deux parties et de faire en sorte qu'il ne survienne plus d'irrégularités dans les budgets de ces services. Ce mécanisme servira à resserrer le

contrôle sur les budgets, à protéger les fonds publics, à respecter les exigences des lois et des plans de développement. Chaque ministre a reçu un exemplaire du rapport, y compris les notes adressées à l'autorité intéressée et à ses autres organismes.

Le SAB publie quatre rapports par année : un rapport sur les ministères et les services publics, un rapport sur les autorités dotées de budgets supplémentaires, un rapport sur les autorités du secteur pétrolier ayant des budgets autonomes, et un rapport sur les autorités du secteur des investissements ayant des budgets autonomes. Des copies sont fournies aux autorités mentionnées dans la loi de 1964 qui a créé le SAB.

Réunion de la Commission du renforcement des capacités institutionnelles de l'ARABOSAI

Le SAB a été l'hôte de la première réunion de la Commission du renforcement des capacités institutionnelles de l'ARABOSAI, tenue du 9 au 12 novembre 2009.

Pour renseignements, veuillez communiquer avec le SAB :

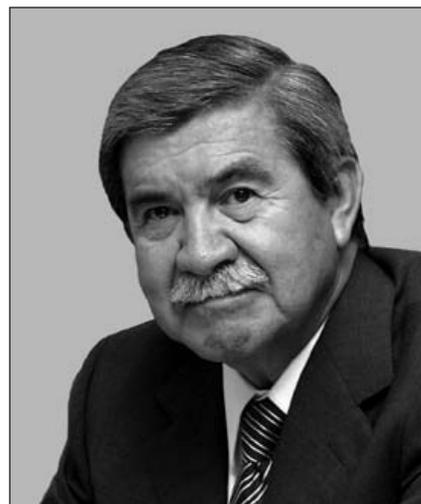
Courriel : undersecretary@sabq8.org
 Site Web : <http://www.sabq8.org>

Mexique

Nomination d'un nouvel auditeur général

En décembre 2009, M. Juan M. Portal-Martinez a été nommé à la direction du Bureau supérieur de contrôle du Mexique par la Chambre des députés. Avant sa nomination, il a occupé le poste de sous-auditeur général spécialisé en conformité financière, de 2002 à 2009.

M. Portal-Martinez est titulaire d'un baccalauréat en comptabilité publique de l'Université nationale autonome de Mexico, d'une maîtrise en administration publique de l'Institut national d'administration publique, et d'un diplôme de troisième cycle de l'Institut panaméricain de haute direction d'entreprises. Il est expert-comptable certifié, auditeur interne certifié, inspecteur de fraudes certifié et auditeur de contrôle interne certifié. Il a acquis une grande expérience professionnelle dans diverses sociétés d'État du secteur public et dans le secteur privé, où il a occupé des postes importants liés aux processus d'audit et de contrôle. Ses secteurs d'expertise sont l'audit interne et l'audit dans le secteur public, les systèmes d'information et de contrôle, l'audit intégré et l'audit de performance et l'expertise-comptable.



Juan M. Portal-Martínez

M. Portal est le président fondateur de la division mexicaine de l'Institut des auditeurs internes et le président de son comité directeur national. Il aussi participé activement aux activités de l'Institut des auditeurs internes; du Collège des experts-comptables du Mexique; de l'Institut des experts-comptables du Mexique; de la Commission sur l'audit et le

contrôle des finances publiques; de l'Association des auditeurs de TI; du groupe de discussion sur l'audit intégré du Ministère de la fonction de contrôle général de la Fédération; de l'Académie mexicaine sur l'audit de gestion et l'audit intégré; de la Fédération latino-américaine des auditeurs internes, et de la division mexicaine de l'Association des inspecteurs de fraudes certifiés.

Il a contribué à la diffusion et au développement des méthodologies d'audit et de contrôle interne en traduisant en espagnol le Rapport du COSO (le cadre de contrôle interne élaboré par la Commission Treadway), le Rapport du COCO (préparé par la Commission canadienne des critères de contrôle) et la 6^e édition des Lignes directrices pour les programmes de certification des professionnels de l'audit interne.

M. Portal-Martinez a joué un rôle actif au sein de la Commission des normes professionnelles de l'INTOSAI et ses sous-commissions sur les normes de contrôle de l'audit financier et de l'audit de conformité, ainsi que dans les activités de l'OLACEFS.

Pour renseignements, communiquez avec :

Courriel : jportal@asf.gob.mx
Site Web : www.asf.gob.mx

République populaire de Chine

Publication d'un document d'orientation sur le renforcement de l'audit des ressources et de l'environnement

Pour mettre en œuvre la politique de la Chine sur la conservation des ressources et la protection de l'environnement, le Bureau national

d'audit de la Chine (CNAO) a publié un document d'orientation intitulé *Recommendations on Strengthening Resource and Environmental Auditing*.

Le document traite des principes directeurs, des tâches clés, et des objectifs de l'audit de l'environnement et des ressources en Chine. On y demande aux institutions d'audit à tous les niveaux d'être pleinement conscientes de l'importance et de l'urgence de ces audits. On leur demande également de promouvoir le développement durable en Chine et d'exécuter des audits sur les points suivants :

- l'exploitation, la gestion et la protection des sols, des minéraux, des forêts et des ressources aquatiques;
- la prévention et le contrôle de la pollution de l'eau, de l'air, de la terre et de la gestion des déchets solides;
- la mise en œuvre de projets d'éco-construction clés;
- la protection des régions éco-fragiles.

Le document encourage les institutions d'audit à explorer de nouvelles approches et méthodologies applicables aux audits des ressources naturelles et de l'environnement; à piloter des audits en collaboration et des audits de cycle de vie sur les questions environnementales transrégionales, l'exploitation des ressources clés et les projets de protection environnementale et la mise en œuvre des grands plans stratégiques ou des politiques importantes de gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Il est aussi recommandé aux institutions d'audit de procéder à des audits des systèmes de gestion des ressources et de l'environnement en utilisant les technologies de l'information. Les institutions d'audit

doivent établir des mécanismes opérationnels consacrés à l'audit environnemental et les améliorer en vue de promouvoir en Chine une approche d'audit intégrée aux autres types d'audits spécialisés, tels que les audits des applications des finances publiques, des entreprises, des investissements, de la reddition de comptes et des investissements étrangers. Entre-temps, le document recommande que les institutions renforcent encore plus leurs équipes d'audit spécialisées en audit environnemental et approfondissent leurs recherches sur les théories d'audit environnemental par des moyens tels que le développement institutionnel, le renforcement des capacités d'audit et le recours à des experts de l'extérieur.

Le document définit d'importantes mesures à adopter en audit de l'environnement et des ressources, et fera progresser l'évolution de l'audit environnemental en Chine.

Le troisième Séminaire sino-africain sur l'audit s'est tenu en Chine

Le troisième séminaire sino-africain sur l'audit s'est tenu en Chine du 7 au 16 novembre 2009 et a attiré 38 délégués provenant de pays africains francophones. Quatorze participants étaient des dirigeants d'ISC.

Le séminaire était axé sur trois thèmes : le rôle de l'audit gouvernemental dans la promotion d'une saine gouvernance, les audits environnementaux et les audits des investissements étrangers. Les participants ont échangé des idées et des expériences sur ces questions et ont tenu des discussions exhaustives sur ces sujets. Les délégués étaient très intéressés par l'allocation du conférencier chinois qui a comparé le rôle de l'audit gouvernemental à un système immunitaire garantissant

le bon fonctionnement de l'économie nationale. En plus du séminaire, les participants ont visité Xian et Beijing pour y étudier sur le terrain des audits exécutés par les institutions d'audit chinoises.

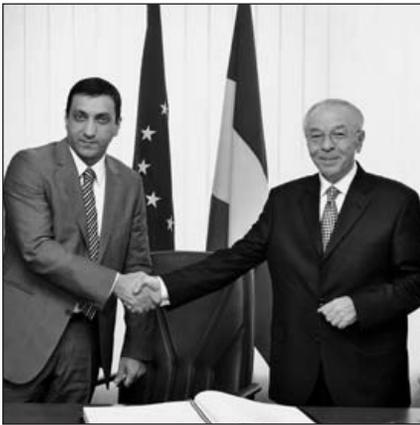
Pour renseignements, communiquez avec le CNAO :

Courriel : cnaso@audit.gov.cn
Site Web : www.audit.gov.cn

Roumanie

Visite officielle d'une délégation de l'ISC de la Georgie

À l'invitation de M. Nicolae Văcăroiu, le président de la Cour des comptes de la Roumanie, une délégation de la Georgie, dirigée par M. Levan Bezhashvili, Président de la Chambre de contrôle de la Georgie, a effectué une visite officielle en Roumanie du 21 au 24 septembre 2009.



M. Levan Bezhashvili, Président de la Chambre de contrôle de Georgie (à gauche) et M. Nicolae Văcăroiu, Président de la Cour des comptes de la Roumanie (à droite).

Durant cette visite, les deux présidents ont discuté des résultats du travail de leurs ISC, notamment de la participation à l'EUROSAI et à l'INTOSAI, et ils ont proposé d'élaborer

un accord de collaboration entre la Cour des comptes de la Roumanie et la Chambre de contrôle de la Georgie. La délégation georgienne a remercié la Cour des comptes de Roumanie pour son appui aux efforts de la Chambre de contrôle en vue de renforcer les capacités institutionnelles.

La délégation georgienne a également rencontré M. Mircea Geoana, président du Sénat de la Roumanie, et M. Doru Costea, secrétaire d'État pour les Affaires globales au ministère roumain des Affaires étrangères.

Pour renseignements, communiquez avec :

Courriel : rei@rcc.ro
Site Web : www.rcc.ro

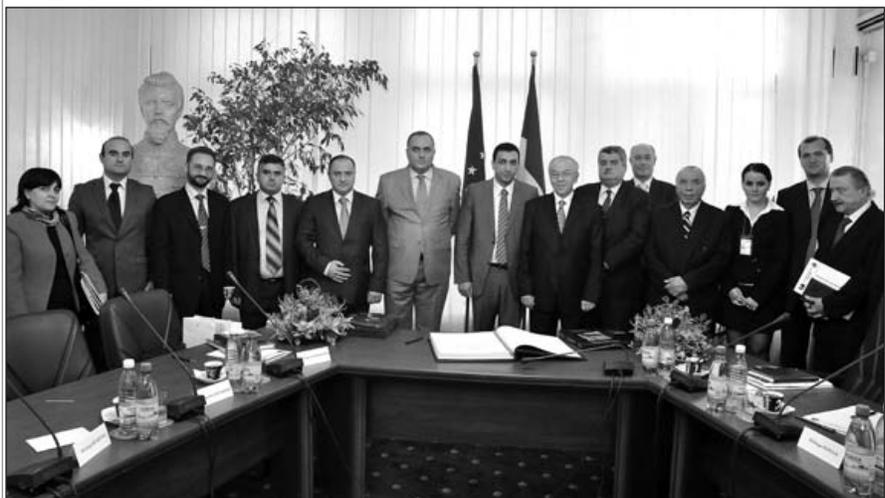
Cour des comptes européenne

Rapport annuel de la Cour des comptes européenne sur l'exécution du budget de l'UE relatif à l'exercice 2008

En novembre 2009, la Cour des comptes européenne a publié son rapport annuel sur l'exécution du

budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2008. La Cour des comptes européenne a formulé une opinion sans réserve (favorable) sur la fiabilité des comptes de l'UE pour l'exercice 2008. La Cour estime en conclusion que les comptes annuels des Communautés européennes pour l'exercice 2008 présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière des Communautés européennes ainsi que les résultats des opérations et les flux de trésorerie.

S'agissant de la légalité et de la régularité des opérations sous-jacentes aux comptes, les résultats globaux pour 2008 témoignent des améliorations apportées à la gestion du budget ces dernières années. L'amélioration résulte essentiellement des meilleurs résultats obtenus dans le groupe de politiques Agriculture et ressources naturelles, représentant près de la moitié du budget de l'UE. Pour la première fois, la Cour ne formule pas d'opinion défavorable en ce qui concerne ce groupe de politiques, mais une opinion avec réserve. Le taux d'erreur pour le groupe dans son ensemble est effectivement inférieur au seuil de signification. Toutefois, dans ce groupe, le niveau estimatif d'erreur



Représentants de la Cour des comptes de Roumanie et de la Chambre de contrôle de Georgie lors de leur réunion officielle à Bucarest.

pour le développement rural demeure significatif, bien qu'inférieur à celui des années précédentes.

Le groupe de politiques Cohésion, deuxième en importance, qui représente près d'un tiers du budget, reste problématique et est le domaine le plus affecté par des erreurs. La Cour estime qu'au moins 11 % du montant total remboursé n'auraient pas dû l'être.

Les recommandations formulées précédemment par la Cour en vue d'améliorer les systèmes de contrôle et de surveillance sont toujours valables. Elles doivent être envisagées comme faisant partie d'un processus continu où les mesures correspondantes nécessiteront du temps avant de pouvoir être considérées comme efficaces.

Il convient de porter en outre une attention particulière aux domaines de dépenses pour lesquels la Cour continue à rendre compte d'un niveau d'erreur élevé. Dans de nombreuses situations, les erreurs sont imputables à la trop grande complexité de la réglementation. La simplification reste dès lors une priorité.

On peut résumer les opinions de la Cour sur l'exécution du budget de l'EU pour l'exercice 2008 comme suit :

- Pour 2008, la Cour formule des *opinions favorables* sur 1) la légalité et la régularité des opérations sous-jacentes pour les recettes, et 2) sur les engagements relevant de l'ensemble des groupes de politiques et les paiements relevant des groupes de politiques Éducation et citoyenneté et Dépenses administratives et autres.
- Des *opinions avec réserves* sont formulées pour deux groupes de politiques. La Cour est d'avis que les paiements pour les groupes de politiques Agriculture et ressources naturelles, hors développement rural, et Affaires

économiques et financières, hors dépenses effectuées au titre du sixième programme-cadre pour la recherche et le développement technologique (6 PC), sont, dans tous leurs aspects significatifs, légaux et réguliers.

- La Cour formule des *opinions défavorables* sur la légalité et la régularité pour 1) les groupes de politiques Cohésion, 2) Recherche, énergie et transports, ainsi que 3) Aide extérieure, développement et élargissement. Les paiements dans ces groupes de politiques sont affectés par un niveau significatif d'erreur, bien qu'à des degrés divers.

Le budget général de l'UE est adopté chaque année par le Conseil et le Parlement européen. La Commission assume la responsabilité, exclusive ou partagée avec les États membres, de son exécution. La procédure de décharge, qui clôt le processus budgétaire annuel, s'appuie sur le rapport annuel de la Cour.

Le rapport annuel de la Cour sur l'exécution du budget de l'Union européenne relatif à l'exercice 2008, ainsi que les rapports spéciaux traitant de divers aspects de la gestion et des finances de l'EU, sont disponibles à l'adresse suivante, www.eca.europa.eu, dans 22 langues officielles.

Réunion des présidents des ISC de l'Union européenne à Budapest

Le 30 novembre et le 1^{er} décembre, la Cour des comptes de la Hongrie a été l'hôte de la réunion annuelle du comité de contact des présidents des ISC de l'EU; les présidents des ISC des pays candidats (la Turquie, la Croatie, et l'ancienne République yougoslave de Macédoine) ont également participé à la réunion, de même que les représentants de l'Initiative de développement de l'INTOSAI, du

Comité de formation de l'EUROSAI et de SIGMA (une initiative mixte de l'Organisation de coopération et de développement économiques et de l'UE, qui soutient les projets de gestion publique). M. Árpád Kovács, alors président de la Cour des comptes de la Hongrie, a présidé la réunion.

À l'ordre du jour de la réunion, on avait prévu un séminaire sur le rôle que les ISC pourraient jouer pour aider les gouvernements à réagir à la crise économique actuelle. Le séminaire a servi de plateforme aux échanges d'idées et de d'information sur les incidences des mesures à court terme adoptées à ce jour en l'Union européenne et dans les États membres pour réagir à la crise financière et économique.

Les participants ont discuté en outre des effets de la mise en œuvre du traité de Lisbonne sur la gestion des fonds de l'EU et de ses conséquences éventuelles sur le travail des ISC et de la Cour. L'ordre du jour prévoyait une présentation des résultats des groupes de travail sur des aspects particuliers de la gestion des fonds de l'EU, un survol des activités du comité de contact en 2009, et une discussion sur les activités prévues pour 2010. Le nouveau site Web du comité de contact (www.contactcommittee.eu), élaboré par la Cour, a été présenté aux participants.

La prochaine réunion du comité de contact aura lieu en octobre 2010 à la cour du Luxembourg et sera présidé par le président de l'ISC de France.

Pour renseignements, communiquez avec la Cour des comptes européenne :

Courriel : euraud@eca.europa.eu
Site Web : www.eca.europa.eu

Collaboration entre les secteurs public et privé aux fins de l'élaboration des normes internationales d'audit financier

Au cours des dernières années, la mondialisation a favorisé une intégration accrue des secteurs public et privé, comme en témoigne la collaboration entre l'INTOSAI et le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance (IAASB) en vue de l'élaboration des normes internationales d'audit financier pertinentes pour ces deux secteurs. Ces efforts ont porté fruit : le Comité directeur de l'INTOSAI a récemment approuvé 36 normes internationales des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISSAI) applicables à l'audit financier.



Claes Norgren, Auditeur général de la Suède



Arnold Schilder, Président de l'IAASB

La Sous-commission des normes de contrôle de l'audit financier (FAS) a coordonné le programme de collaboration entre l'INTOSAI et l'IAASB. Depuis 2002, le Bureau national d'audit de la Suède héberge le Secrétariat de la Sous-commission des normes de contrôle de l'audit financier, qui regroupe huit employés à temps plein et partiel sous la direction de Jonas Hällstrom, directeur de projet. Récemment, certains membres du Secrétariat de la Sous-Commission se sont entretenus avec Claes Norgren, Auditeur général de la Suède, et Arnold Schilder, Président de l'IAASB, à propos des leçons à tirer de leur collaboration dans le contexte moderne de la mondialisation.

Question : *Quelles sont les caractéristiques uniques de la collaboration entre l'INTOSAI et l'IAASB, et quelle est votre impression générale de ces six années de travaux consacrées à la mise au point des normes d'audit financier?*

M. Norgren : Dans le passé, l'audit dans les secteurs public et privé était effectué selon des méthodes totalement différentes, mais aujourd'hui ces méthodes distinctes convergent vers une voie unique à l'échelle internationale. Évidemment, de nombreuses organisations

collaborent de différentes façons à l'élaboration des normes – le Fonds monétaire international, le Conseil de stabilité financière et la Banque mondiale, par exemple. Mais pour l'INTOSAI, ce fut un important défi à relever.

M. Schilder : Notre entente avec l'INTOSAI souligne l'importance de mener des audits de haute qualité dans le secteur public. La crédibilité de l'information financière du secteur public est au cœur de la stabilité économique et, en conséquence, de l'intérêt public. Pour ce motif, l'IAASB et l'INTOSAI ont signé un protocole d'entente en 2004 afin de faciliter une collaboration fructueuse et une interaction constructive, et tout particulièrement afin d'élaborer des normes d'audit internationales (ISA) de qualité supérieure.

Notre entente témoigne éloquentement de l'importance accordée aux commentaires francs et significatifs du secteur public sur nos normes. Les normes ISA sont pertinentes pour nos missions, tant dans le secteur public que privé, et ce, pour les entités de toute taille. La participation de l'INTOSAI aux travaux de l'IAASB a permis d'améliorer la qualité des normes ISA et devrait contribuer à répandre leur usage dans le secteur public. Par exemple, le Clarity Project, terminé depuis peu, avait pour objet d'ajouter de nouveaux éclaircissements aux ISA en fournissant une directive sur les solutions à des problèmes relevant précisément des audits du secteur public. Les représentants de l'INTOSAI et d'autres intervenants du secteur public ont joué un rôle clé dans l'élaboration de cette importante directive.

Dans la même foulée, nous travaillons à l'élaboration d'un processus d'évaluation des incidences des nouvelles normes. Il s'agit en effet d'un domaine où le secteur public a toujours devancé le secteur privé. Les observations des représentants du secteur public ont soutenu nos discussions et nous comptons leur demander leur avis au fur et à mesure que les Institutions supérieures de contrôle (ISC) mettront en œuvre les ISA clarifiées et utiliseront les ISSAI lors des audits financiers. Dans l'ensemble, j'estime que la participation soutenue des intervenants du secteur public contribue à la pertinence et à la qualité des débats de l'IAASB. Je suis donc très heureux que Steen Bernt Jensen ait bien voulu participer aux travaux de l'IAASB au cours de l'année écoulée, pour ainsi établir un lien avec la Commission des normes professionnelles de l'INTOSAI. Je me réjouis en outre du fait que Gert Jönsson, président de la FAS de l'INTOSAI, se joindra à l'IAASB en 2010. Jonas Hällström, directeur de la FAS, continuera d'exercer les fonctions de conseiller technique pour l'IAASB, ce qui favorisera notre collaboration permanente.

M. Norgren : Je suis très satisfait de notre collaboration à tous les niveaux. L'IAASB est une organisation hautement compétente, tant sur le plan de la gestion que sur le plan du fonctionnement. Les échanges personnels quotidiens ont été des facteurs clés qui expliquent les résultats

positifs de cette collaboration. Les observations de l'IAASB ont toujours été pertinentes, généreuses, précises et opportunes. Nous sommes ravis d'avoir établi de si bonnes relations de travail.

M. Schilder : L'INTOSAI est une organisation qui prend son mandat au sérieux et qui reconnaît l'importance de la consultation et de la procédure officielle dans le contexte de l'élaboration des normes de qualité. Son mode d'interaction avec l'IAASB est convivial et constructif et, à mon avis, l'INTOSAI saura comment mettre en œuvre les ISA dans le secteur public de manière efficace et efficiente.

Question : *Comment les secteurs public et privé pourraient-ils appliquer différemment les normes d'audit financier?*

M. Norgren : De par leur nature même, le gouvernement et le parlement sont des entités publiques qui se distinguent énormément, tant par leur mode de fonctionnement que dans l'exercice leurs fonctions, des entités chargées de la gouvernance dans le secteur privé. Au sein de l'État, l'entité publique est soumise à des exigences particulières, mais il est possible d'y utiliser la même stratégie d'audit que dans le secteur privé. Ainsi, les caractéristiques distinctes des secteurs public et privé sont respectées durant l'audit, mais les deux secteurs sont examinés sous la même loupe.

M. Schilder : Certes, malgré certaines différences dans le mode d'application, les principes de base qui sous-tendent les ISA sont tout aussi applicables au secteur public qu'au secteur privé. Même si le secteur public applique ces principes de base différemment du secteur privé, les différences principales se retrouvent surtout dans les directives d'application des ISA. Par exemple, en raison de la nature de la mission d'audit dans le secteur public, les auditeurs ne peuvent habituellement pas refuser la mission, ou s'en retirer; et les directives sur l'application des normes ISA traitent de cette question.

Les responsabilités de l'auditeur du secteur public peuvent changer en fonction du mandat de l'audit ou des obligations des entités du secteur public qui découlent des lois, des règlements, ou d'autres instruments d'autorisation, tels que des directives ministérielles ou les exigences des politiques gouvernementales, dont la portée peut être plus large que celle d'un audit des états financiers conformément aux ISA. Les normes ISA ne traitent pas de ces responsabilités additionnelles; cependant, les avis de pratique dans les ISSAI sur l'audit financier de l'INTOSAI en traitent utilement.

Question : *L'INTOSAI et l'IAASB doivent tous deux relever le défi suivant : accroître la diffusion internationale et répandre l'utilisation des normes. Dans quelle mesure la collaboration entre ces deux organisations favorisera-telle l'atteinte de cet objectif?*

M. Schilder : La qualité des normes ISA favorisera leur acceptation à l'échelle internationale. Je pense que la collaboration entre l'INTOSAI et l'IAASB a permis d'améliorer la qualité globale des normes ISA. À mon avis, l'inclusion par l'IAASB des préoccupations du

secteur public dans les ISA et les investissements considérables de l'INTOSAI dans la mise au point de nouvelles ISSAI pour les audits financiers sont autant de gestes qui inciteront les auditeurs du secteur public à adopter les normes ISA. J'ai bon espoir qu'au fur et à mesure que les ISC individuelles se familiariseront avec les directives établies dans les ISSAI sur les audits financiers, de plus nombreux audits du secteur public seront effectués conformément aux ISA.

M. Norgren : L'utilisation des ISSAI pour les audits financiers améliore clairement la transparence et l'ouverture. Elle assure un certain niveau de conformité qui facilite la comparaison entre l'information financière de l'État d'un exercice à l'autre et permet de la comparer à l'information financière publiée par d'autres États, puisque ces données seront compilées d'une façon ouverte et uniforme. Les ISSAI sur l'audit financier sont précieuses pour les citoyens des pays qui aspirent à la démocratie et au développement. Sans être un remède à tous les maux, elles font partie de l'arsenal des mesures gouvernementales qui mènent à une responsabilisation et à une plus grande efficacité du secteur public à l'échelle mondiale.

Question : *À votre avis, quels sont les avantages et les défis liés à la mise en œuvre des ISSAI pour les audits financiers?*

M. Norgren : La mise en œuvre de ces normes améliorera nos méthodes d'audit et la qualité de notre travail. Il est très profitable de pouvoir comparer son travail à celui d'autrui en sachant que les audits ont été effectués en respectant les mêmes normes. L'amélioration des méthodes d'audit redonnera confiance en l'intégrité du secteur public. Dans certains pays, la crédibilité du secteur public a des incidences sur la dette nationale. En ces temps de crise financière, les bailleurs de fonds pourraient exiger que les pays recevant du financement pour alléger leur dette nationale exigent à leur tour que leur ISC respecte des normes internationales. Ainsi, il y a bel et bien des incidences financières lorsqu'on exécute un audit du secteur public qui répond à ces normes.

Les arrangements institutionnels et le niveau de développement varient d'un pays à l'autre. Il est certes avantageux de pouvoir mettre en œuvre des normes pouvant être appliquées à des degrés divers et de diverses façons. Même si la mise en œuvre des normes peut s'exercer avec une certaine souplesse, le processus posera tout de même un grand défi pour de nombreuses ISC. Il pourrait être nécessaire de modifier la méthode d'exécution des audits, et d'investir dans la formation du personnel des ISC.

Question : *Quand vous envisagez le futur, quelle importance accordez-vous à l'adoption universelle de normes internationales?*

M. Schilder : Étant donné la vague de mondialisation de l'économie, il est d'une importance vitale que la profession comptable et les responsables de la surveillance et de la réglementation adoptent un ensemble

commun de normes internationales de haute qualité. La Fédération internationale des comptables (IFAC) a insisté sur cette notion dans ses recommandations aux leaders du G20 avant leurs réunions d'avril et de septembre 2009. L'IFAC a recommandé d'adopter et de mettre en œuvre des normes internationales de comptabilité, d'audit et d'indépendance des auditeurs afin de mieux permettre aux marchés financiers de bien fonctionner à l'échelle mondiale. Les avantages ainsi obtenus sur le plan de l'intérêt public l'emportent sur de loin les efforts à déployer pour abattre les barrières nationales qui nous empêchent d'atteindre cet objectif. À cet égard, je félicite l'INTOSAI pour son travail d'élaboration de nouvelles normes ISSAI sur l'audit financier, qui complètent les ISA de l'IAASB, tout en les englobant.

M. Norgren : Nous vivons à l'ère d'une mondialisation réelle. Celle-ci a des répercussions sur le commerce et le secteur privé; elle a alimenté des travaux d'harmonisation à grande échelle et aboli des barrières commerciales. Toutefois, ce mouvement a aussi accéléré l'intégration entre les secteurs public et privé et entre les différents États. Nous avons donc besoin d'une méthode globale susceptible d'aider les divers pays à adopter des règles de tenue de livres communes, ainsi qu'un cadre universel de comptabilité et de présentation de l'information financière. Une norme internationale d'audit a été élaborée pour répondre à ces exigences.

Dans ce contexte de mondialisation, nous avons besoin de normes mondialisées. Il est très significatif qu'une organisation telle que l'INTOSAI ait élaboré un ensemble de règles susceptibles de nous aider à cette fin. Nous avons convenu d'un ensemble de normes avec l'IAASB et donné des orientations complémentaires pour le secteur public dans les avis de pratique. Cela témoigne du rôle important de l'INTOSAI et de l'impact de ses travaux de collaboration avec l'IAASB.

Évidemment, la barre est désormais un peu plus haute pour l'INTOSAI, qui doit veiller non seulement à la mise en œuvre, mais aussi au soutien, au perfectionnement continu, à la révision, à la mise à jour et à l'adoption ou à l'adaptation des normes. La liberté dont jouissent les ISC de mettre en œuvre les normes à une échelle variable incitera les ISC à adopter de plus en plus les normes internationales au fil du temps.

Je crois fermement à l'existence d'une force motrice naturelle qui poussera les ISC à adopter les normes ISSAI d'audit financier. Toutefois, les ISC auront besoin d'un soutien technique considérable pour mettre pleinement en œuvre les ISSAI. L'INTOSAI et l'IAASB doivent continuer d'unir leurs efforts pour relever ce nouveau défi. Si nous demeurons fermement engagés dans cette voie, je suis convaincu que nous pourrions atteindre notre but commun.

Pour renseignements, prière de communiquer avec le Secrétariat de la Sous-commission des normes de contrôle de l'audit financier, Projectsecretariat@risksrevisionen.se.

Leçons tirées de l'audit en collaboration portant sur la pollution marine causée par les navires

Peter van der Knaap, Cour des comptes des Pays-Bas

En cas d'accidents maritimes, les dommages environnementaux causés par les navires ne sont pas seulement graves, mais, d'une certaine manière, spectaculaires. Ils évoquent dans notre esprit des kilomètres de plages souillées par le pétrole, des marées noires ainsi que des images d'oiseaux et d'animaux agonisants. Cependant, les navires en mer peuvent aussi causer de graves dommages environnementaux, de façons différentes, moins spectaculaires. L'équipage des navires peut :

- brûler du mazout et déverser illégalement des huiles usagées ou de l'eau de cale;
- laver des navires-citernes contenant des produits chimiques non emballés, ce qui pollue par le rejet de l'eau de rinçage;
- déverser les déchets domestiques qu'il produit.

En 2000, les Institutions supérieures de contrôle (ISC) de Chypre, de la Grèce, de l'Italie, de Malte, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de la Turquie ont décidé de réaliser en collaboration un audit de la pollution maritime occasionnée par les navires. La Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, plus connue sous le nom de la Convention Marpol, était le dénominateur commun qui les unissait.

Au cours des audits qu'elles ont effectués, les ISC ont examiné la performance de leurs pays quant à la prévention de la pollution causée par les navires et quant aux mesures pour y faire face. Elles ont supposé que la ratification du traité par leur pays signifiait qu'il considérait ce volet comme un important objectif stratégique. Les ISC ont donc examiné les activités de leurs autorités maritimes nationales dans le contexte des obligations internationales, de leurs propres politiques et des engagements que leurs pays ont pris envers leurs assemblées législatives.

Rapport conjoint sur l'audit en collaboration

Le rapport conjoint de l'audit en collaboration¹ renferme deux parties. Dans la première, les auteurs décrivent une situation idéale : un pays imaginaire, appelé « Maretopia », a adopté nombre de bonnes mesures visant à prévenir la pollution marine par les navires et à réduire les dommages environnementaux causés par des accidents. Afin de décrire un État aussi idéal, les auteurs du rapport se sont inspirés des bonnes pratiques en usage dans l'un ou l'autre des pays décrits dans les audits nationaux ou ont transposé de mauvaises pratiques qui y sont recensées en bonnes pratiques.

Dans la seconde partie, les auteurs reviennent sur terre et présentent les constatations de leurs audits. Dans certains cas, le rapport signale des similitudes dans les constatations concernant les différents pays. Dans d'autres, le rapport formule des

¹ *Marine Pollution from Ships — Joint report based on national audits 2000-2003*, Cour des comptes des Pays-Bas, La Haye, 18 octobre, 2006 (http://www.courtsofaudit.com/english/News/Audits/Introductions/2006/10Marine_pollution_from-ships)

observations dignes de mention compte tenu de leur nature ou de leur pertinence pour les autres pays. Enfin, les auteurs résument la façon dont les pays ont pris des mesures pour prévenir la pollution 1) en faisant enquête et en inspectant les navires ainsi qu'en ramassant les déchets dans les ports, 2) en sévissant contre les contrevenants et en parant aux accidents.

Les pays visés par l'audit diffèrent dans la façon dont leurs autorités respectives mènent les enquêtes et les inspections des navires. En raison de ces différences, les idées d'un pays ne s'appliquent pas automatiquement aux autres. Par ailleurs, ce serait une perte pour les autres pays de ne pas profiter des leçons apprises par un pays dans la mesure où ces leçons peuvent s'y appliquer, en les adaptant éventuellement à un contexte différent.

L'un des objectifs du rapport était d'encourager les sept pays du groupe et les autres pays à adopter les bonnes pratiques conçues ailleurs pour lutter contre la pollution marine et à tirer des leçons des erreurs commises par d'autres. Dans un certain nombre de cas, les autorités nationales ont déjà pris des mesures pour corriger les faiblesses décelées au cours des audits (voir par exemple *Marine Pollution from Ships*, Cour des comptes des Pays-Bas, www.rekenkamer.nl/Actueel/Onderzoeksrapporten/Introducties/2006/10/Marine_pollution_from_ships).

Leçons tirées pour les futures missions en collaboration

Tenir compte de la diversité

Si vous réalisez un audit conjoint ou une mission en collaboration, vous devez reconnaître a priori que les contextes nationaux diffèrent toujours. Chaque pays a une façon qui lui est propre d'attribuer les responsabilités aux différents ordres de gouvernement (national, régional ou municipal). En outre, la mission confiée aux organismes gouvernementaux (tels que les ministères, les autorités portuaires et les inspecteurs) et les tâches déléguées à l'entreprise privée varient d'un pays à l'autre.

Pour coordonner un audit auquel participent sept ISC, il faut tenir compte non seulement de la diversité de leurs contextes respectifs, mais également d'antécédents, de traditions, de règles et de pratiques différents en matière d'audit. Nous avons relevé les différences suivantes :

- le pouvoir détenu par l'ISC pour ce qui est de l'examen de sujets ou d'organismes particuliers;
- l'existence d'informations et leur accessibilité;
- l'expertise, les techniques, l'expérience et les préférences en matière d'audit.

Afin de ne pas trahir cette diversité, nous avons adopté une stratégie d'audit à la carte. Les différentes ISC ont pu prendre leurs propres décisions quant à la date, à l'étendue (choix des questions) et aux méthodes d'audit retenues. Toutefois, afin d'assurer la comparabilité des constatations d'audit de chaque ISC, on a établi un plan assorti de critères pour les quatre principaux éléments de l'audit en collaboration. Dès le début, toutes les ISC ont convenu d'auditer les aspects suivants : 1) les enquêtes de contrôle et les inspections des navires, 2) la collecte des déchets dans les ports, 3) les mesures prises à l'endroit des contrevenants et 4) la planification d'urgence.

Ce plan commun et la conception de l'audit ont nécessité de vastes consultations entre les ISC participantes. Bien que ces démarches aient été longues, elles étaient essentielles. Il fallait investir du temps pour établir une compréhension commune, voire un langage commun, et partant, des constatations comparables. En fait, en rétrospective, le plan de l'équipe de mission que nous avons dressé aurait pu être plus précis afin d'éviter que l'on porte des jugements inéquitables à l'égard de méthodes semblables. Si, par exemple, l'équipe de mission d'un pays évaluait en profondeur la qualité des inspections des navires et qu'elle était donc très sévère à l'endroit de l'inspectorat responsable, il serait injuste d'attribuer au pays concerné une mauvaise pratique et de ne pas en attribuer à un autre pays dont l'équipe de mission avait fait une analyse plus superficielle de cet aspect et trouvé peu d'éléments à améliorer.

Les délais d'exécution des audits en collaboration

Certaines ISC ont terminé leur mission avant d'autres. Les premiers audits ont fourni un recueil imposant de normes, d'interrogations et de méthodes, qui a été mis à la disposition des autres ISC participantes au moment où celles-ci ont amorcé leur audit. Cela leur a facilité la tâche, atout qui s'est révélé particulièrement utile lorsque l'ISC possédait une expérience limitée de ce genre d'audit.

La publication d'un rapport conjoint dépend de l'achèvement en temps voulu de leur audit par chacune des ISC. Il est impossible de publier un tel rapport tant que le dernier rapport national n'est pas produit. Finalement, la période nécessaire pour réaliser notre audit en collaboration s'est étalée de 2001 à 2005. Ce laps de temps plutôt long a réduit la comparabilité des résultats des différents audits. Par souci de commodité, les textes n'ont pas été mis à jour aux fins de la publication conjointe; les ISC participantes se sont ainsi épargné beaucoup de travail, tant sur le plan de la recherche que de la communication avec les entités auditées. Afin d'éviter le malentendu, le rapport conjoint final mentionne que l'aperçu se fonde sur les textes officiels des rapports nationaux.

Certes, le fait d'accorder une plus grande marge de manœuvre aux Institutions en prolongeant les phases de l'audit leur permet d'améliorer les occasions de participer, mais cela n'est pas sans prix. Même si les ISC chargées de la coordination peuvent commencer à rédiger le rapport conjoint avant l'adoption officielle des rapports nationaux, l'entreprise peut se révéler plutôt risquée. De nombreuses ISC ne sont pas en mesure de faire part de leurs constatations avant que leurs conclusions et recommandations n'aient été officiellement approuvées.

Conclusions

La réalisation d'un audit en collaboration portant sur un thème international, tel que la prévention de la pollution marine causée par les navires, présente des défis particuliers pour les auditeurs. Toutefois, au bout du compte, cela peut mener à des résultats pertinents pour toutes les ISC participantes ainsi que pour les organismes gouvernementaux de leur pays. Les participants doivent investir sans réserve dans l'établissement d'une terminologie et de critères d'audit communs de façon à gérer leur diversité en matière d'audit. Dans ce cas-ci, il s'est avéré utile d'entreprendre un audit en collaboration qui s'appuyait sur une convention internationale. Non seulement

avons-nous puisé dans la Convention MARPOL des objectifs stratégiques communs, mais également des exigences précises en matière de prévention de la pollution et d'autres mesures connexes.

De certaines de nos expériences de la Convention Marpol, le Groupe de travail sur l'audit environnemental (GTAE) a tiré un document, qu'il a judicieusement intitulé en anglais *Cooperation Between SAIs : Tips and Examples for Cooperative Audits*. Ce document se fonde sur les diverses expériences des audits en collaboration et on peut le consulter sur le site Web du Groupe, à l'adresse www.environmental-auditing.org, sous WGEA Publications.

Les 22 conseils du document s'appliquent tous à l'audit du respect de la *Convention Marpol*. Nous le réitérons : compte tenu de la diversité des pratiques en matière d'audit, on ne saurait guère trop insister sur l'importance de discuter de la façon dont ces différences peuvent toucher l'ensemble du projet. Il est essentiel d'établir un minimum de respect et de confiance mutuels pour fonder une communication fructueuse; c'est uniquement dans ces conditions que les participants peuvent discuter franchement de leurs réserves, de leurs doutes et de leurs incertitudes. Bien des auditeurs rompus à l'audit de questions internationales reconnaissent qu'il est difficile d'arriver à établir des concepts et des critères d'audit dont la signification soit claire. Le fait d'embrouiller la situation en n'exprimant pas ses doutes ou ses désaccords compliquera peut-être l'atteinte d'un consensus à l'étape finale.

Les calendriers d'exécution de longue durée nécessitent de la prudence dans la présentation des constatations. Enfin, le fait de décrire Maretopia — une contrée imaginaire combinant les meilleures pratiques de tous les pays concernés pour présenter un tableau séduisant — s'est révélé d'une grande utilité pour favoriser l'entente sur le rapport conjoint. Cela a peut-être même incité les différentes autorités nationales à effectuer de meilleures enquêtes, à mieux récupérer les déchets, à mieux planifier en prévision des urgences et à mieux sévir contre les contrevenants. Afin d'améliorer les efforts pour prévenir la pollution marine causée par les navires, il serait peut-être utile d'évaluer l'efficacité de notre travail. À l'heure actuelle, la Cour des comptes des Pays-Bas s'y emploie justement en réalisant un audit de rétrospective ou de suivi. La Cour a de nouveaux entretiens avec les autorités du pays concernées et étudie les mesures qu'elle a prises depuis la publication des constatations.

Pour renseignements, veuillez communiquer avec l'auteur du présent article à l'adresse peter.vanderknapp@rekenkamer.nl.

L'auteur, qui est directeur des audits de performance à la Cour des comptes des Pays-Bas, souhaite remercier M^{me} Marlies Alberts, coordonnatrice de l'audit en collaboration sur la pollution marine par les navires, de ses précieuses observations formulées sur une version précédente du présent article, lequel a été présenté en primeur lors de la réunion de mai 2009 de l'EUROSAI et de l'OLACEFS. Il souhaite également remercier de leur généreux appui M.M. Hyo van der Wal, Arien Bles, Rogier Zelle ainsi que tous les membres du Groupe de travail sur l'audit environnemental de la Cour des comptes des Pays-Bas et ses collègues étrangers grâce auxquels cet audit a été un franc succès.

Le présent article décrit la façon dont une ISC s'acquitte de son mandat. Nous invitons les autres ISC à présenter des articles semblables, que nous publierons régulièrement. Celui-ci est tiré d'un exposé présenté pour la première fois lors d'une conférence de l'EUROSAI et de l'ARABOSAI, qui a eu lieu à Paris (France), en mars 2009.

Le rôle du Bureau général de contrôle de l'Arabie saoudite

Osama Jafar Faqeeh, Président du Bureau général de contrôle

En Arabie saoudite, les dirigeants du Royaume ont commencé à exercer un contrôle financier dès août 1926, alors qu'une loi fondamentale de gouvernance instaurait le Bureau des comptes. En mars 1954, le Conseil des ministres, présidé par le Roi, a promulgué sa première loi faisant du Bureau des comptes un organisme de l'État. En 1971, a été établi le Bureau général de contrôle (BGC), la première institution d'audit indépendante, laquelle relève directement du Roi; enfin, en 1955, une ordonnance royale a modifié la structure organisationnelle du BGC.

Le Plan stratégique du BGC (2005-2009)

Afin de s'acquitter de son rôle de surveillance de façon efficace, impartiale et objective, le Bureau général de contrôle (BGC) a élaboré, en 2004, son premier plan stratégique dans lequel il a précisé un certain nombre de grands buts et objectifs. Le Bureau a proclamé ses valeurs fondamentales qui sont la coopération et le dialogue, l'intégrité et l'équité, la compétence professionnelle, l'objectivité et la fiabilité, et l'indépendance.

Le Plan stratégique présentait les trois buts suivants :

- soumettre annuellement au Roi, au Conseil des ministres et au Conseil, appelé le Choura, des rapports fiables et objectifs sur la performance des organismes de l'État ainsi que sur la situation financière du Royaume;
- améliorer la performance du BGC sur le plan professionnel afin qu'il puisse devenir une organisation modèle qui s'acquitte de son mandat de façon indépendante et efficace, et qui constitue un exemple;
- aider les organismes de l'État à améliorer leurs procédures financières et administratives, à relever de nouveaux défis et à satisfaire aux exigences des plans de développement durable et des politiques de réforme.

L'initiative du BGC : favoriser le dialogue et la coopération avec les entités auditées

Le Bureau général de contrôle a organisé un séminaire annuel sur les moyens de promouvoir la coopération en vue d'atteindre ses objectifs en matière d'audits intégrés et d'audits de performance. Le but du séminaire est de favoriser la communication et la consultation, de promouvoir la notion de dialogue constructif, de coopérer pour corriger les erreurs et d'adopter des solutions concrètes pour surmonter les obstacles. Le premier séminaire, qui a été bien accueilli, a mené à une série de recommandations utiles et constructives que le Conseil des ministres a approuvées en octobre 2004.

Les principales initiatives du BGC en vue de contribuer à l'implantation des organismes de l'État

Le Conseil des ministres ayant approuvé les recommandations du premier séminaire, le BGC a pris des mesures pour les mettre en œuvre et contribuer à l'implantation des organismes de l'État. Les paragraphes suivants présentent un résumé de ces mesures.

Amélioration du système comptable du gouvernement

Le Bureau général de contrôle a confié à un groupe de travail qu'il a formé la responsabilité d'étudier le système comptable en place, d'en cerner les lacunes et de présenter des méthodes appropriées de mise à jour, ainsi que de proposer un mandat pertinent qui soit conforme aux normes comptables internationales pour le secteur public. Une fois ce mandat préparé, on a demandé à un groupe-conseil national de mener une étude analytique exhaustive sur le sujet.

Création de services d'audit interne au sein des entités gouvernementales

Le service d'audit interne de chaque entité gouvernementale joue un rôle essentiel dans les volets suivants : protéger les fonds publics, améliorer l'efficacité et, point encore plus important, cerner les lacunes présentes avant l'audit et corriger le tir après celui-ci, et faire ainsi économiser temps et efforts à l'ISC.

Une réglementation unifiée destinée aux services d'audit interne

Après l'approbation par le Conseil des ministres de la création de services d'audit interne au sein des organismes gouvernementaux, le Bureau général de contrôle a reçu plusieurs demandes de renseignements sur les fonctions et les responsabilités de ces services. En l'absence de règles claires pour les régir, l'ISC de l'Arabie saoudite a entrepris, de concert avec l'Institut de l'Administration publique, de rédiger une réglementation unifiée destinée aux services d'audit interne, qui soit conforme aux normes professionnelles reconnues. Le Conseil des ministres a approuvé la réglementation et confié au BCG la surveillance de sa mise en œuvre en bonne et due forme.

Automatisation des processus financiers et comptables

Afin de surveiller la mise en œuvre de la décision pertinente du Conseil des ministres, le BGC a demandé que tous les organismes gouvernementaux informatisent leurs processus financiers et comptables, et qu'ils présentent leurs documents et leurs états financiers sous une forme électronique aux fins de l'audit. Un certain nombre d'entités auditées ont acquiescé à la demande et progressent bien dans la voie de l'informatisation.

Le BGC cherche intensément à suivre le rythme de cette évolution et à améliorer les compétences en informatique de son effectif. Il a donc créé un milieu où l'on utilise les technologies de l'information, fourni à ses employés des logiciels à jour et appliqué des procédures pour assurer la sécurité de l'information.

Le BGC a également contribué à la mise sur pied du programme Yesser, le programme du gouvernement en direct du Royaume, grâce à la participation d'un groupe de travail qui a formulé des exigences uniformes pour les documents comptables et les données financières de toutes les entités du gouvernement. Ces spécifications satisfont aux besoins en matière d'audit du BGC ainsi qu'aux directives du programme Yesser.

Amélioration des règles et de la réglementation

Conformément à sa Charte, le BGC a contribué énormément à améliorer le rendement de certaines entités auditées en participant activement à la formulation et à la mise à jour des règles et de la réglementation sur l'audit interne, les opérations financières, les marchés publics et la garde des biens publics.

Promotion de la comptabilité et de l'audit comme domaines professionnels

En sa qualité de membre de l'Ordre des comptables accrédités de l'Arabie saoudite, le BGC favorise l'avancement au pays de la comptabilité et de l'audit comme domaines professionnels. L'Organisation publie des normes nationales de comptabilité et d'audit, en plus d'adopter les normes internationales appropriées. Elle offre divers programmes de formation à l'intention des comptables et des auditeurs ainsi qu'un programme de stages.

En 2007, l'Organisation est devenue membre de l'International Federation of Accountants (IFAC).

Tenue de séminaires annuels

Depuis 2003, le BGC organise des séminaires annuels sur les moyens de promouvoir la coopération, et ce, en vue d'atteindre ses objectifs en matière d'audit intégré et d'audit de performance. Les sujets sont choisis avec soin de façon à répondre aux attentes des participants et d'aider à trouver des solutions concrètes aux problèmes communs de l'administration financière du gouvernement et de la fonction d'audit.

Renforcement de la capacité institutionnelle

Dans son plan stratégique, le Bureau général de contrôle met l'accent sur le renforcement des capacités institutionnelles et sur la formation du personnel. Il les considère comme des facteurs clés nécessaires pour promouvoir son rôle d'organisation modèle qui s'acquitte de ses fonctions en toute indépendance et de façon très compétente, tout en menant par l'exemple. Les recommandations formulées lors du premier séminaire du BGC ont porté sur la nécessité de fournir les ressources financières suffisantes à la formation du personnel, non seulement de l'effectif même du BGC, mais aussi des représentants de tous les services financiers du gouvernement.

Introduction et mise en œuvre de la notion d'audit intégré et constructif

Le BGC souscrit à la notion d'audit intégré et constructif et au principe du contrôle préventif.

Par conséquent, le Bureau général de contrôle :

- a participé à l'évaluation de la performance des installations des services de santé, d'enseignement et des municipalités, ainsi qu'à son amélioration;
- a aidé à établir les modalités et le cahier des charges des marchés, qui reflètent des besoins réalistes pour le fonctionnement des services ainsi que pour la maintenance et l'entretien des installations de production, de façon à assurer l'optimisation efficace des propriétés et des fonds publics;
- a établi conjointement les contrôles et les techniques de sécurité pour le traitement et l'élimination des déchets chimiques;
- a fait le suivi des procédés d'élimination sécuritaire des déchets médicaux sur les lieux de diverses installations;
- a proposé de fractionner les marchés de nettoyage et d'entretien dans les grands villes, ce qui a engendré une saine concurrence et amélioré la qualité des services de santé publique et de nettoyage;
- a fait ressortir la nécessité d'évaluer et d'affecter avec soin et de façon rationnelle les fonds requis pour réduire l'utilisation de crédits à des fins autres que celles qui étaient prévues;
- a demandé à toutes les entités auditées de coopérer et de fournir au BGC toutes les données requises pour qu'il puisse s'acquitter de son mandat en toute indépendance, et que celles qui ne se conforment pas à cette demande soient tenues de rendre des comptes.

Le rôle du BGC dans la lutte contre la corruption

Le BGC a pris les mesures suivantes pour lutter contre la corruption :

- il a mis à jour sa Charte afin de l'harmoniser avec la politique de réforme intégrée du Royaume, en renforçant les principes de la transparence, de l'obligation d'information et de la reddition de comptes; en protégeant l'intégrité et en combattant les malversations;
- il a mis au point des outils et des pratiques d'audit à l'aide de logiciels spécialisés et de méthodes analytiques;
- il a préparé des professionnels de l'audit très compétents à exercer leur profession en leur faisant suivre des études de type classique et une formation spécialisée;
- il a pris part aux travaux du Groupe de travail de l'Arabie saoudite et du Comité ministériel qui ont formulé la Stratégie nationale pour la protection de l'intégrité et la lutte contre la corruption, laquelle a été adoptée par le Royaume en 2007;
- il a présenté au Roi, au Conseil des ministres et au Choura des rapports crédibles, fiables et objectifs sur la performance des organismes de l'État et la situation financière du Royaume, dans lesquels il signalait les lacunes et proposait des solutions appropriées.

Pour renseignements, veuillez communiquer avec l'auteur de l'article à l'adresse gab@gab.gov.sa



Kirsten Astrup, directrice de la planification stratégique de l'INTOSAI

En octobre dernier, j'ai mentionné que je rédigerais dans ce numéro de la *Revue* un texte sur la progression de la mise à jour du plan stratégique après que le *task force* se sera rencontré dans ce but et que le Comité directeur aura commenté l'ébauche du plan.

Dans le numéro d'octobre, j'ai aussi fait mention du protocole d'entente avec la communauté des donateurs qui devait être signé à Bruxelles au cours de ce mois-là. Attendu depuis longtemps, le protocole, qui précise les prochaines étapes de la coopération avec les donateurs qui appuient les institutions supérieures de contrôle (ISC) des pays en développement, a bel et bien été signé en octobre. Il représente un jalon très important pour l'INTOSAI.

En octobre, nous avons aussi reçu les commentaires des ISC membres sur l'ébauche du nouveau plan stratégique 2011-2016. Nous avons recueilli un peu moins de réponses que prévu. Seize pays ont participé à cette première série de consultations. Nous apprécions les commentaires reçus et nous y répondons actuellement. La plupart des répondants étaient satisfaits de l'ébauche du plan, mais ils ont suggéré de légères améliorations aux différentes sections. Quelques ISC ont indiqué que la prochaine version du plan devrait mettre davantage l'accent sur les défis que devront relever l'INTOSAI, en tant qu'organisation, et les ISC individuelles après 2011. Plusieurs ISC ont donc proposé que le nouveau plan renferme un nouveau chapitre sur ces importants défis. Nous avons aussi



Kirsten Astrup

reçu des propositions sur le remaniement et l'ajout de stratégies et sur les avantages qui découleront des différents objectifs du plan. Les présidents chargés des objectifs examinent actuellement ces commentaires avant la rédaction de la prochaine version du plan.

À la mi-novembre, la réunion du Comité directeur s'est tenue au Cap, à l'extrême sud de l'Afrique du Sud. Comme vous le savez, lorsque les journées raccourcissent en Europe et dans l'hémisphère nord, la ville du Cap a ses plus belles saisons de l'année, soit le printemps et l'été. Il a donc fait un temps magnifique au Cap, mais j'aurais préféré qu'il y ait moins de vent. Les décorations de Noël étaient déjà installées dans les rues et les vitrines des commerces. Elles devaient être magnifiques à regarder lorsque, après notre départ, on les a allumées. Cependant, la Coupe du Monde de football, qui aura lieu au Cap et dans d'autres villes sud-africaines en 2010, était sur toutes les lèvres. En décembre, les équipes se sont réunies au Cap dans le cadre d'un événement. Bien que tout le monde ne se passionne pas pour le football, il est incroyable de voir comment le football et les sports de niveau international en général semblent cimenter les sociétés et contribuer à unir les nations.

Je ne peux parler de ma visite au Cap sans mentionner l'ancien président de l'Afrique du Sud et Prix Nobel de la paix Nelson Mandela. Sa statue érigée dans le port du Cap fait face à Robben Island, là où il fut prisonnier politique pendant plusieurs années. Je pensais à lui surtout alors que j'écrivais ce texte en regardant à la télévision la remise du prix Nobel de la paix au président américain Barack Obama, à Oslo. En tant que Norvégienne, j'étais fière que le comité des prix Nobel ait posé un geste controversé, et je suis certaine que le président Obama prouvera au monde qu'il est digne de recevoir cette reconnaissance d'espoir pour la paix pour l'humanité. Je me suis rappelé l'objectif de Nelson Mandela : promouvoir la paix dans une société où des personnes de couleurs et de races différentes cohabitent et travaillent ensemble dans la paix et le respect de l'égalité de tous.

Je crois que l'INTOSAI a un rôle à jouer pour favoriser la paix dans le monde — les 189 nations représentées par leur ISC travaillent de concert de façon pacifique. Près de 100 pays contribuent à définir et à mettre en œuvre des normes d'audit professionnelles dans le cadre de l'objectif 1 du plan stratégique. Je crois que presque tous les membres participeront aux activités de renforcement des capacités prévues par l'objectif 2, soit en offrant des programmes de renforcement des capacités ou en bénéficiant de ces programmes. Plus de 100 pays participent au partage des connaissances, qui correspond à l'objectif 3. L'INTOSAI ne recevra peut-être pas de prix Nobel, mais ses travaux stratégiques tissent des liens étroits entre ses membres. Je me sens privilégié de contribuer à cette coopération internationale et à la réussite de la mise en œuvre du premier plan stratégique.

L'ébauche du plan stratégique 2011–2016 et les commentaires des membres de l'INTOSAI ont été bien accueillis par le Comité directeur. Depuis mon retour du Cap, j'ai récrit le plan et je me suis préparée à recevoir les commentaires et les révisions des présidents chargés des objectifs. J'ai ajouté des paragraphes sur la coopération entre l'INTOSAI et la communauté des donateurs, la lutte contre la corruption et la valeur

et les avantages des ISC. Il avait été précédemment décidé que ces domaines devraient être intégrés dans la prochaine version du plan dans l'attente de la signature du protocole d'entente entre l'INTOSAI et la communauté des donateurs et des résultats des travaux menés par les comités et les groupes de travail concernés. Dans le nouveau chapitre du plan, j'ai mis l'accent sur les domaines proposés dans les commentaires reçus lors de la première série de consultations, qui portaient notamment sur l'indépendance des ISC et la mise en œuvre des Normes internationales des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISSAI) et des Guides sur la bonne gouvernance de l'INTOSAI (INTOSAI GOV).

Une version révisée de l'ébauche sera envoyée au *task force* responsable de la mise à jour du plan stratégique, au Conseil directeur et à toute la communauté de l'INTOSAI pour recueillir leurs commentaires. Il n'est pas trop tard pour faire connaître vos nouvelles idées si vous avez raté l'occasion de le faire pendant la première série de consultations. J'attends impatiemment de recevoir vos réponses.

L'ébauche du plan ainsi que les révisions approuvées seront à nouveau diffusées aux ISC membres au printemps 2010. Après que le *task force* aura lu tous les commentaires, la dernière ébauche du plan sera présentée à la 60^e réunion du Comité directeur et au XX^e INCOSAI qui auront lieu en Afrique du Sud, en novembre 2010.

N'hésitez pas à communiquer avec moi, à astrup@rechnungshof.gv.at, si vous avez des commentaires ou des observations portant sur la mise en œuvre du plan stratégique de l'INTOSAI.

59^e réunion du Comité directeur au Cap (Afrique du Sud)

DANS LE CADRE DE
L'INTOSAI

Quant :	du 16 au 18 novembre 2009
Où :	au Cap (Afrique du Sud)
Hôte :	ISC de l'Afrique du Sud
Participants :	La Cour européenne des comptes et les ISC des pays suivants : Afrique du Sud, Arabie saoudite, Australie, Chine, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Danemark, Égypte, Estonie, États-Unis, Fédération de Russie, France, Hongrie, îles Cook, Inde, Libye, Mexique, Maroc, Royaume-Uni, Saint-Kitts-et-Nevis, Suède, Venezuela.

Le Comité directeur de l'INTOSAI a tenu sa réunion annuelle au Cap, en Afrique du Sud, du 16 au 18 novembre 2009. L'Auditeur général de l'Afrique du Sud, Terence Nombembe, a présidé cette réunion en sa qualité d'organisateur du XX^e INCOSAI, qui aura lieu à Johannesburg, en novembre 2010.

Des observateurs de divers groupes de travail, commissions et *task forces* se sont joints au Comité — qui se compose des dirigeants de 18 ISC de toutes les régions membres de l'INTOSAI — pour participer à deux jours de discussions et de délibérations sur une variété de questions importantes. De plus, le Comité a accepté des rapports présentés par les présidents responsables des objectifs et approuvé les rapports annuels du Secrétariat général, de l'Initiative de développement de l'INTOSAI et de la *Revue*.

Commission des affaires financières et administratives

Le président de la Commission des affaires financières et administratives, Osama Jafar Faqeeh, a dressé, à l'intention du Comité, un bilan des activités menées par la Commission au cours des 12 mois précédents. Il a également fait rapport sur les activités menées par le *Task force* sur le financement des donateurs et le *Task force* sur le plan stratégique de l'INTOSAI. Il a indiqué que l'INTOSAI venait de signer une entente historique avec la communauté des donateurs qui contribuera au renforcement des capacités au sein des ISC (voir la page 31 pour obtenir un complément d'information sur cette initiative). Il a ajouté que le plan stratégique faisait actuellement l'objet d'un premier remaniement majeur depuis le plan liminaire de 2005-2010. La directrice de la planification stratégique, Kirsten Astrup, a présenté un rapport sur l'état d'avancement du plan de 2011-2016. L'ébauche du nouveau plan a suscité peu de recommandations de révisions majeures jusqu'ici. (Voir la page 24 pour obtenir un complément d'information sur le plan stratégique.)

Commission des normes professionnelles

Les présidents de toutes les sous-commissions chargées d'un objectif ont présenté des rapports. L'Auditeur général du Danemark, Henrik Otbo, a fait rapport sur les travaux de la Commission des normes professionnelles, en soulignant la nécessité de mieux sensibiliser les ISC à l'importance des normes internationales des institutions internationales de contrôle (ISSAI) et d'établir une structure ou un protocole pour pérenniser les normes ISSAI. Il a précisé que l'élaboration des ISSAI était terminée et qu'il fallait maintenant passer à l'étape de l'harmonisation et de la suppression des chevauchements et du double emploi. M. Otbo a ajouté que, dans le cadre de ses efforts accrus de sensibilisation aux ISSAI, l'INTOSAI devrait inciter les ISC à mener leurs travaux dans le respect de ces normes. Un débat animé a suivi sur la manière de réagir face à cette évolution du processus d'adoption des ISSAI. Résultat, la Commission des normes professionnelles préparera un document sur l'application en bonne et due forme des ISSAI qui servira de point de départ aux discussions complémentaires qui se dérouleront lors du XX^e INCOSAI en novembre.

Objectif 2 : Renforcement des capacités

Le Président de la Cour des comptes du Maroc, Ahmed El Midaoui, a présenté un rapport sur l'objectif 2 — Le renforcement des capacités. Au cours de la dernière année, la sous-commission chargée de cet objectif, qui est présidée par le National Audit Office du Royaume-Uni (NAO), a présenté un guide, intitulé *Renforcement des capacités dans les Institutions supérieures de contrôle des finances publiques*, qui a été traduit dans toutes les langues officielles de l'INTOSAI et peut être consulté sur le site Web de la Commission de renforcement des capacités à <http://cbc.courdescomptes.ma>. Le guide est également en voie d'être traduit en russe et en chinois. De plus, le NAO a envoyé des versions papier du guide à tous les membres de l'INTOSAI, dans la langue de leur choix. La Commission a aussi communiqué avec l'ISC de l'Inde, qui préside la Commission de partage et de gestion des connaissances (objectif 3), pour assurer une diffusion maximale du guide. La Commission s'emploie à rédiger deux autres guides : *Introducing Professional Qualifications for Audit Staff*, *A Guide for Supreme Audit Institutions* et *How to Increase the Use of Audit Reports*.

Dans le cadre de l'objectif 2, l'ISC du Pérou a conçu un logiciel permettant d'établir une base de données d'experts et d'inspecteurs des ISC. L'ISC de l'Allemagne a rédigé l'ébauche d'un guide, intitulé *Joint, Coordinated, or Parallel Audit Programs*, qui fait l'objet d'un examen. L'ISC du Pakistan a rédigé le document intitulé *Guidelines for Internship Programs*, qui est à l'étape de l'examen, et elle continue de préparer un aperçu de son programme de stages sur les systèmes intégrés de gestion de l'information financière. L'ISC de l'Allemagne analyse actuellement les commentaires formulés sur l'ébauche de son guide intitulé *Guideline on Peer Reviews*. En raison d'un remaniement organisationnel des Nations Unies (ONU), nos travaux au sein de la Plateforme ONU/INTOSAI ont été retardés.

L'Auditeur général de la Norvège, Jørgen Kosmo, a présenté le rapport de l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI). Après l'élaboration d'un cadre et d'une trousse d'outils pour évaluer les besoins en matière de renforcement des capacités, l'IDI a mis en œuvre de vastes programmes d'évaluation des besoins en matière de

renforcement des capacités au sein de l'AFROSAI-A (les ISC de langue anglaise de l'AFROSAI), de l'ARABOSAI, de l'ASOSAI, de la CAROSAI et de l'OLACEFS. En 2008, l'IDI a lancé le Programme d'évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités dans les pays de l'OLACEFS et y a mis en œuvre deux programmes. L'IDI a mené diverses autres activités, qui sont décrites dans la rubrique Nouvelles de l'IDI à la page 40. Par ailleurs, M. Kosmo a souligné les activités de l'IDI suivantes :

- Au cours de la dernière année, l'IDI a rédigé les guides et les manuels suivants :
 - *Capacity Building Assessment Guide [guide d'évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités]*
 - *Apprendre pour influencer — un guide pratique pour les ISC*
 - *Manuel sur l'assurance qualité en matière de contrôle financier de l'IDI/ASOSAI*
 - *Manuel de planification stratégique*
- Un ensemble d'indicateurs de performance internes a été défini pour mesurer la réussite de la mise en œuvre de la mission de l'IDI.
- L'IDI a joué un rôle actif dans la signature du protocole d'entente sur le financement des donateurs.
- Le rapport annuel de l'IDI sera diffusé électroniquement et peut être consulté (en anglais seulement) sur le site de l'IDI à www.idi.no.

Objectif 3 : Partage des connaissances

Le Contrôleur et Auditeur général de l'Inde, Vinod Rai, a présenté un rapport sur la mise en œuvre de l'objectif 3 — Partage des connaissances. La Commission de partage des connaissances chapeaute neuf groupes de travail et deux *task forces*. Voici les principaux points de repère de ces rapports :

- Le Groupe de travail pour la dette publique a dressé une liste d'experts en matière d'audit de la dette publique (www.wgpd.org.mx).
- Le Groupe de travail pour le contrôle de la technologie de l'information préside à la mise en œuvre de six projets; les lignes directrices pour auditer la conception des systèmes [*Guidelines for Auditing Systems Development*] sont prêtes (www.intosaiitaudit.org).
- Le Groupe de travail pour la privatisation, la réglementation économique et les partenariats publics/privés (PPP) a rédigé des résumés de ses lignes directrices en vue de contribuer à l'instauration d'une base de données en ligne regroupant les documents officiels de l'INTOSAI (www.nao.gov.uk/intosai/wgap/home.htm).
- Le Groupe de travail sur la vérification environnementale a amélioré son site Web (www.wgea.org) et organisé sa plus importante réunion à ce jour qui a accueilli 180 participants de 66 pays.
- Le Groupe de travail pour l'évaluation de programmes a établi son rapport sur l'évaluation de programmes qui peut servir d'initiation à l'évaluation pour les ISC.
- La présidence du Groupe de travail pour la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux à l'échelle internationale a été cédée à l'Organisation centrale de contrôle des finances publiques de l'Égypte, qui a instauré un nouveau site Web, www.wgfacml.cao.gov.eg. Le Groupe de travail a aussi fait circuler un

questionnaire en vue de recenser les réglementations, les politiques, les stratégies et les programmes nationaux que pourraient utiliser les ISC pour déceler et prévenir la corruption et le blanchiment de fonds.

- Le Groupe de travail sur l'obligation de rendre compte et le contrôle des aides en cas de catastrophes a rédigé la première ébauche d'un guide sur la planification et l'exécution d'audits des aides en cas de catastrophes, et l'établissement de rapports à cet égard, et il a dressé une liste de contrôle pour favoriser la sensibilisation à la fraude et à la corruption (<http://eca.europa.eu/intosai-aada>).
- Le Groupe de travail sur les indicateurs nationaux clés a rédigé l'ébauche d'un guide sur les termes et les concepts clés, qui peut être consulté sur le site www.ach.gov.ru/en/intosiakni.
- Le Groupe de travail sur la valeur et l'avantage des ISC a préparé et distribué un document de principes sur ce sujet pour le XX^e INCOSAI; le document peut être consulté à www.incosai2010.org.
- Le *Task Force* crise financière globale s'est réuni pour la première fois à Washington, en juin et en juillet 2009. Trois sous-groupes ont été mis sur pied et les procès-verbaux de la réunion peuvent être consultés sur le site Web de l'INTOSAI.

Autres points à l'ordre du jour

Par ailleurs, un certain nombre de mesures et de résolutions ont été présentées, votées et acceptées par le Comité directeur. Le Secrétariat général est en voie de rédiger un rapport complet sur toutes les résolutions qui devrait être disponible sous peu. Certaines résolutions principales sont décrites ci-dessous :

- Le Comité directeur a appuyé une résolution visant à intégrer les déclarations de Lima et de Mexico dans les textes de droit internationaux. Cela devrait contribuer à l'efficacité de la gestion des affaires publiques et à l'atteinte des Objectifs de Développement pour le Millénaire.
- L'Organisation des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques de la Communauté des pays de langue lusophone (CPLP) a été admise en tant que membre associé de l'INTOSAI.
- Le Comité directeur proposera, lors du XX^e INCOSAI, la candidature de l'ISC de la Chine pour accueillir le XXI^e INCOSAI en 2013.
- Le *Task Force* stratégie de communication a présenté la première ébauche des lignes directrices pour la communication pour l'INTOSAI [*Guideline for INTOSAI Communication*] et un sondage sur les communications.
- Le Comité directeur a accepté que le Secrétariat organise une conférence, en mai 2010, à Vienne sur le renforcement de l'audit externe des finances publiques et l'indépendance.

Renseignements : Secrétariat général de l'INTOSAI

Courriel : intosai@rechnungshof.gv.at

Site Web : www.intosai.org

L'INTOSAI et la Communauté des donateurs signent une entente historique et planifient l'avenir

[Traduction] « *La transparence et la reddition de comptes ne constituent pas des privilèges qui nous sont gracieusement accordés par les pouvoirs publics. Elles sont plutôt des obligations juridiques, déontologiques et morales que nul ne peut négliger* ».

— *Arturo González de Aragón, ancien président du Comité directeur de l'INTOSAI et Auditeur général du Mexique*



M. González de Aragón signe le Protocole d'entente au nom de l'INTOSAI.

Cérémonie de signature du Protocole d'Entente entre l'INTOSAI et la Communauté des donateurs

Quand : 20 octobre 2009
Où : Bruxelles (Belgique)
Signataires : au nom de l'INTOSAI : Arturo González de Aragón

Au nom de la Communauté des donateurs :

- | | |
|---|--|
| ■ Banque africaine de développement | ■ Irlande |
| ■ Agence de développement d'Autriche | ■ Ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas |
| ■ Ministère des Affaires étrangères, du Commerce international et du Développement de la Belgique | ■ Agence de coopération pour le développement de la Norvège |
| ■ Canada | ■ Suisse |
| ■ Ministère du Développement international du Royaume-Uni | ■ Suède |
| ■ Commission européenne | ■ États-Unis d'Amérique |
| ■ Fonds monétaire international | ■ Banque mondiale |
| | ■ Banque interaméricaine de développement (a signé le 28 octobre à Washington) |

Le 20 octobre 2009, des représentants des pays et des bailleurs de fonds et le président du Comité directeur de l'INTOSAI ont signé un Protocole d'entente qui pose les jalons du renforcement des capacités des institutions supérieures de contrôle (ISC). Organisée par le gouvernement de la Belgique et la Commission européenne, la cérémonie de signature s'est déroulée dans une grande salle aux murs et au plafond tapissés de miroir qui donnait une image parfaite de la transparence que cette entente devrait susciter.

Dans son discours d'ouverture, Arturo González de Aragón, qui présidait alors le Comité directeur de l'INTOSAI, a tracé l'histoire de l'INTOSAI et rappelé comment, depuis sa fondation, elle a su axer ses efforts sur la promotion du partage de l'expérience et des connaissances et sur le renforcement des ISC de par le monde. Il a déclaré que [Traduction] « la signature de ce Protocole d'Entente était l'aboutissement d'un effort assidu en vue de renforcer les capacités des institutions supérieures de contrôle, ce qui favorise l'amélioration de la performance des gouvernements ».

La cérémonie a été le point d'orgue de près de deux ans d'efforts déployés par la Communauté des donateurs et le *Task force* pour le financement des donateurs de l'INTOSAI, qui est présidé par le Contrôleur par intérim du Bureau de reddition de comptes du gouvernement (GAO) des États-Unis, Gene Dodaro. En septembre 2009, le secrétaire général a distribué électroniquement le Protocole d'Entente aux membres du Comité directeur qui l'ont approuvé. Les membres du Comité directeur ont à nouveau approuvé le Protocole et confirmé leur appui aux efforts permanents du *Task Force* lors de la réunion du Comité directeur au Cap (Afrique du Sud), en novembre 2009.



Les représentants de l'INTOSAI lors de la cérémonie de signature du Protocole d'entente à Bruxelles : (en avant, de gauche à droite) Gene Dodaro (États-Unis d'Amérique), Arturo González de Aragón (Mexique), Osama Faqeeh (Arabie saoudite), Josef Moser (Autriche), Ahmed El Midaoui (Maroc), Frank Vanstapel (Belgique); (en arrière, de gauche à droite) Jørgen Kosmo (Norvège), Gregory G. Teu (Tanzanie), John Muwanga (Ouganda), Philippe Roland (Belgique).

Protocole d'Entente

Le Protocole d'entente témoigne d'une communauté de vues entre toutes les ISC et la communauté de donateurs. Il prévoit 1) une orientation stratégique pour les donateurs et les ISC dans le renforcement des capacités des ISC des pays en développement; 2) divers mécanismes visant à faciliter le financement et le soutien des donateurs, conformément aux mandats, priorités et obligations de ceux-ci. Le Protocole d'entente précise les principes qui régiront cette initiative et proclame l'intention des donateurs de renforcer la capacité d'audit dans les pays en développement partenaires afin qu'il y ait une amélioration durable de la reddition de comptes, de la transparence et de la gouvernance à l'échelon national (secteur public).

Le Protocole d'entente prévoit également les principes directeurs suivants :

- La communauté des ISC s'attachera à élaborer, par pays, des plans stratégiques et des plans d'action pour le développement individuel qui soient conduits par les pays eux-mêmes, complets, réalistes et axés sur les priorités.
- L'INTOSAI s'attachera à réaliser les objectifs définis par son plan stratégique.
- La Communauté des donateurs :
 - déclare s'engager à respecter le leadership, l'indépendance et l'autonomie des ISC dans l'élaboration et la mise en oeuvre de leurs plans stratégiques et plans d'action pour le développement;
 - s'attachera à mobiliser des ressources supplémentaires pour l'élaboration et la mise en oeuvre des plans stratégiques;
 - déclare s'engager à fournir tout soutien financier, ou autre, aux programmes de renforcement des capacités en matière d'audit de manière harmonisée et coordonnée.

Le Protocole d'entente appelle à l'établissement d'un comité de direction, composé de représentants de l'INTOSAI et de la Communauté des donateurs, qui sera chargé de donner des directives stratégiques et de conseiller les parties à l'externe. Le comité de direction établira un secrétariat chargé de lui apporter une assistance administrative.

Lors de la cérémonie de signature, l'Auditeur général de l'Ouganda, John Muwanga, a reconnu la portée significative du Protocole en soulignant l'importance et la renommée croissantes des ISC auprès de la Communauté de donateurs :

[traduction] « *Les bailleurs de fonds apprécient de plus en plus le rôle joué par les ISC en vue de favoriser la transparence et la reddition de comptes au sein de l'administration publique dans le contexte élargi de la bonne gouvernance . . . La mission confiée à une ISC de fournir une assurance fiduciaire est donc plus essentielle que jamais. La corruption et l'abus de biens sociaux entravent la mobilisation et l'affectation efficaces des ressources publiques. En favorisant une plus grande reddition de comptes et en veillant à ce que les fonds publics soient consacrés aux fins prévues, les ISC permettent aux ressources d'être continuellement affectées aux programmes prévus qui*

ont été conçus pour mettre en œuvre et améliorer les mesures de lutte contre la pauvreté et stimuler le développement économique. »

Réunion technique des donateurs et de l'INTOSAI

Au lendemain de la signature du Protocole, soit le 21 octobre 2009, des représentants de la Communauté des donateurs et de l'INTOSAI se sont réunis pour discuter des prochaines étapes de mise en œuvre du Protocole.

Le Président de la Cour des comptes du Maroc, Ahmed El Midaoui, a généreusement offert d'accueillir la première réunion du comité directeur, qui aura lieu les 22 et 23 février à Marrakech (Maroc). L'Auditeur général de la Norvège, Jørgen Kosmo, a offert de préparer les documents liminaires nécessaires à cette première réunion. La rédaction de deux documents de discussion est en cours en prévision de cette réunion. Le premier de ces documents porte sur le comité directeur, son programme de travail et les modalités de financement de ses activités. Le second décrit les rôles et les responsabilités du Secrétariat et propose des candidats possibles pour accueillir le Secrétariat.

Renseignements : Mary Mohiyuddin, coordonnatrice du renforcement des capacités au GAO des États-Unis, à spel@gao.gov.

Sous-commission des normes de contrôle de l'audit financier

L'INTOSAI a nommé le président de la Sous-commission des normes de contrôle de l'audit financier (FAS) et Sous-auditeur général du Bureau national d'audit de la Suède, Gert Jönsson, pour siéger au Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance (IAASB). M. Jönsson a été nommé à ce poste lors de la réunion de l'IAASB qui a eu lieu à Madrid en septembre 2009. Il est entré dans ses nouvelles fonctions à la fin de 2009. Il succède à Steen Berndt Jensen. Il bénéficiera de l'appui du directeur de la FAS, M. Jonas Hällström, à titre de conseiller technique.



Gert Jönsson

L'IAASB constitue l'un des dix organismes de normalisation indépendants de l'International Federation of Accountants. Il se compose de dix-huit membres, dont trois représentent le secteur public. Depuis 2004, l'INTOSAI nomme un représentant pour occuper un de ces trois sièges.

Au cours des 20 dernières années, M. Jönsson a occupé divers postes de direction au sein du Bureau national d'audit de la Suède. Il possède, par ailleurs, une vaste expérience de l'audit d'états financiers. Pendant plusieurs années, il a été responsable des activités de coopération internationale de son bureau, ce qui lui a permis de nouer une vaste gamme de contacts dans les enceintes internationales. M. Jönsson préside la FAS depuis 2005; au cours de cette période, il a été un rouage essentiel de la coopération entre l'INTOSAI et l'IAASB. (Pour obtenir un complément d'information sur la coopération entre l'INTOSAI et l'IAASB, veuillez consulter l'éditorial et l'article à la page 11.)

Renseignements : Secrétariat de la FAS

projectsecretariat@riksrevisionen.se.

Groupe de travail sur la vérification environnementale

Le Groupe de travail sur la vérification environnementale (GTVE) a tenu la 8^e réunion de son comité de pilotage, du 3 au 6 août 2009, à Bali (Indonésie). Le Groupe de travail souhaite remercier l'ancien président du Conseil supérieur d'audit de l'Indonésie, Anwar Nasution, de son aimable accueil, et le personnel de l'ISC indonésienne qui a merveilleusement organisé l'événement. À Bali, le comité de pilotage a examiné les premières ébauches des lignes directrices du Groupe de travail qui doivent être terminées et communiquées aux membres de l'INTOSAI lors du XX^e INCOSAI, en novembre 2010. Les sept nouveaux documents portent sur les changements climatiques, l'énergie durable, les forêts, les pêches, l'exploitation minière, l'éco-comptabilité et les accords internationaux. Ils sont l'aboutissement d'efforts déployés conjointement par 33 pays membres. Le Groupe de travail souhaiterait les remercier de leurs efforts incessants.

Toute la documentation de la réunion, y compris les procès-verbaux et d'autres renseignements pertinents sur l'audit environnemental, peut être consultée sur le site Web du GTVE à www.environmental-auditing.org.

Prochaines réunions du GTVE

Le comité de pilotage du GTVE tiendra sa 9^e réunion du 15 au 18 février 2010 à Dar es Salaam (Tanzanie). Cette réunion a pour but d'approfondir les discussions sur 1) les lignes directrices, d'autres projets et les plans de communication s'y rattachant; 2) l'élaboration d'un plan de travail pour 2011-2013. Le comité de pilotage entend approuver les versions définitives des lignes directrices lors de cette réunion.

La 13^e réunion du GTVE aura lieu en Chine, du 7 au 11 juin 2010, pour approuver tous les documents établis et le nouveau plan de travail de 2011-2013. La réunion permettra aussi aux participants d'échanger leurs expériences et leurs connaissances à l'égard de divers secteurs de l'audit environnemental dans le cadre d'ateliers et

de séances de tutorat. Tous les membres de l'INTOSAI recevront une invitation pour assister à la réunion et le Groupe de travail espère que la réunion suscitera une participation active.

Plan de travail du GTVE de 2008-2010

Le plan de travail de 2008-2010 est le plus exhaustif et ambitieux depuis la création du Groupe en 1992. Il prévoit ce qui suit :

- Définir de nouvelles notes d'orientation sur :
 - les changements climatiques (Norvège),
 - l'énergie durable (République tchèque),
 - les forêts (Indonésie),
 - l'exploitation minière (Tanzanie),
 - les pêches (Afrique du Sud).
- Rédiger une étude sur l'éco-comptabilité : situation actuelle et solutions pour les ISC (États-Unis).
- Élaborer, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), un manuel sur l'audit des accords multilatéraux visant l'environnement.
- Exécuter un audit coordonné à l'échelle mondiale sur les changements climatiques (Canada).
- Encourager les audits coopératifs à l'échelle régionale.
- Préparer un cours sur l'audit de la biodiversité et une page Web (Brésil et Canada).
- Procéder, une fois l'an, à la collecte des audits environnementaux et mener la sixième enquête du GTVE (Estonie).
- Publier le bulletin *Greenlines* (États-Unis).

Le plan de travail a été mis en œuvre sous la direction de l'ISC de l'Estonie qui assure désormais la présidence du Groupe de travail. Le président remercie tous les chefs de projet et les membres des sous-commissions de leur travail acharné, car ils ont déployé des efforts de tous les instants pour définir des objectifs, mettre en œuvre les plans des projets et atteindre les résultats convenus, dans le respect des échéances. Les résultats du plan de travail seront présentés lors de la réunion du Groupe de travail, en Chine, en juin 2010, et du XX^e INCOSAI qui aura lieu en novembre 2010, en Afrique du Sud, mais une somme considérable de travail a déjà été accomplie.

À la recherche de pays pour accueillir les prochaines réunions du GTVE

Le GTVE recherche des ISC qui souhaiteraient accueillir l'une ou l'autre des réunions suivantes qui sont prévues de 2011 à 2013.

- Printemps 2011 : 10^e réunion du comité de pilotage
- Janvier/février 2012 : 14^e réunion du Groupe de travail

- Automne 2012 : 11^e réunion du comité de pilotage
- Printemps 2013 : 12^e réunion du comité de pilotage

Veillez communiquer avec le Secrétariat si vous souhaitez accueillir une de ces réunions importantes.

Renseignements : Secrétariat du GTVE

Courriel : info@wgea.org

Site Web : www.environmental-auditing.org

Réunion du Groupe de travail sur les indicateurs nationaux clés à Pékin

Le Groupe de travail sur les indicateurs nationaux clés a tenu sa deuxième réunion à Pékin, les 21 et 22 avril 2009. Trente-quatre participants de seize ISC ont participé à cette réunion qui était présidée par le Bureau de contrôle national de la Chine (CNAO). L'Auditeur général du CNAO, Liu Jiayi, a prononcé un discours lors de la cérémonie d'ouverture. Le président du Groupe de travail et de l'ISC de la Russie, Sergey Vadimovich Stepashine, et le président de l'ISC de l'Ukraine, Valentyn Kostiantynovych Symonenko, y ont également assisté.

Dans son discours d'ouverture, M. Liu a souligné l'importance des indicateurs nationaux clés à titre de mécanismes pour mesurer le développement des pays, améliorer les résultats des gouvernements et renforcer la reddition de comptes dans l'administration publique. Il sera, sans l'ombre d'un doute, de plus en plus important, au cours de la crise financière mondiale actuelle, de faire des recherches sur les indicateurs nationaux clés, et d'établir et d'utiliser de tels indicateurs pour aider les gouvernements à atteindre leurs objectifs et les ISC à s'acquitter de leurs responsabilités. M. Liu a déclaré que, lors des audits exécutés en Chine, surtout les audits de performance, le CNAO accordait une attention particulière à la collecte de renseignements sur les indicateurs clés visant l'économie, la société, la zoologie, l'environnement, la culture, les ressources et les moyens de subsistance des citoyens. Le CNAO a utilisé cette information pour réaliser des audits dans des secteurs comme l'environnement, l'éducation, la santé publique, la sécurité sociale et les dépenses en immobilisation corporelles.

Au cours de la réunion, les participants ont débattu des travaux en cours et du plan de travail du Groupe pour 2009-2010; ils ont aussi discuté du concept d'un mécanisme pour définir et utiliser un système d'indicateurs nationaux clés. De plus, des représentants du CNAO ont présenté un document sur des indicateurs pertinents et leur utilisation lors de l'audit des avancées scientifiques en Chine.

Renseignements : Groupe de travail à intrel@ach.gov.ru.

Nouveau secrétaire général de l'ASOSAI

En octobre 2009, l'Assemblée de l'ASOSAI a élu à l'unanimité le président du Conseil d'audit et d'inspection de la Corée, Hwangsik Kim, au poste de nouveau secrétaire général de l'ASOSAI pour un mandat de trois ans qui a commencé à la date de son élection.

M. Kim a indiqué qu'il aimerait mettre l'accent sur les actions suivantes : 1) appuyer entièrement les initiatives des ISC membres visant à relever les défis du XXI^e siècle; 2) améliorer la coopération et la collaboration au sein des ISC membres et avec d'autres organisations régionales de l'INTOSAI en vue de favoriser la mise en commun des savoirs.



Hwangsik Kim

Renseignements : ASOSAI

Courriel : koreasai@koreasai.go.kr

Site Web : www.asosai.org

Séminaire sur l'audit des régimes de sécurité sociale de l'ASOSAI à Pékin

Le séminaire de l'ASOSAI sur l'audit des régimes de sécurité sociale a réuni à Pékin, du 1^{er} au 8 septembre 2009, 29 participants de 26 ISC. Ceux-ci ont fait connaître les politiques et réglementations de leur pays sur l'aide aux victimes de catastrophes et les programmes publics de logement, et échangé des idées et des études de cas sur ces sujets.



Des participants au séminaire sur l'audit des régimes de sécurité sociale de l'ASOSAI, à Pékin, en septembre 2009.

Grâce à ce séminaire, les membres de l'ASOSAI se sont fait une idée sur la manière dont les pays asiatiques ont audité les fonds de secours aux victimes de catastrophes et les programmes publics de logement. Ils ont aussi élargi leur vision sur la manière de procéder à des audits de performance des régimes de sécurité sociale.

Renseignements : ASOSAI

Courriel : koreasai@koreasai.go.kr

Site Web : www.asosai.org

NOUVELLES DE L'IDI Programme transrégional en audit de la gestion de la dette publique



La rubrique Nouvelles de l'IDI vous tient informés des travaux et des programmes de l'Initiative de développement de l'INTOSAI. Pour en savoir davantage sur l'IDI et obtenir de l'information à jour entre les numéros de la *Revue*, visitez le site Web de l'IDI à l'adresse suivante : www.idi.no.

La première activité du Programme transrégional en audit de la gestion de la dette publique s'est déroulée sous la forme d'un programme de formation en ligne de huit semaines sur l'audit de la gestion de la dette publique, du début d'octobre à la fin de novembre 2009. Le cours a été offert en anglais et en français à environ 90 participants de 31 ISC de l'AFROSAI-A (l'AFROSAI anglophone), de l'AFROSAI-F/CREFIAP (l'AFROSAI francophone), de l'ARABOSAI, de l'ASOSAI, de la CAROSAI, de l'EUROSAI et de la PASAI. Le programme, qui se poursuivra jusqu'en 2011, est offert en coopération avec le Programme de la gestion de la dette publique de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, l'Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche et le Groupe de travail pour la dette publique de l'INTOSAI. On s'attend aussi à ce que chaque équipe établisse un plan d'audit de la gestion de la dette publique qui sera mis en œuvre dans son ISC et à ce qu'elle prépare une proposition pour adapter les directives de l'INTOSAI à son ISC.

Programme de renforcement des capacités de gestion de l'IDI/ l'AFROSAI-A



Participants à l'atelier « Diriger une ISC » en Afrique du Sud, ci-dessus les auditeurs généraux de la Mauritanie et de la Tanzanie et leurs sous-auditeurs généraux, ainsi que les sous-auditeurs généraux de l'Éthiopie et de la Zambie.

Environ 50 participants de 23 ISC se sont rencontrés en Afrique du Sud, en octobre 2009, à l'occasion de l'atelier destiné aux dirigeants et aux cadres supérieurs d'ISC intitulé « Diriger une ISC ». Ce premier atelier du programme de renforcement des capacités de gestion a été lancé par l'IDI en collaboration avec l'AFROSAI-A. Le programme, qui est en vigueur de 2009 à 2010, vise trois niveaux de direction dans une ISC – les dirigeants des ISC et les cadres supérieurs, les directeurs et les directeurs adjoints, ainsi que les chefs d'équipe. Le programme couvrira à la fois les questions de gestion stratégique et technique.

Programme d'audit de performance en collaboration de l'IDI/la BAD/la PASAI

Depuis 2009, l'IDI, la Banque asiatique de développement (BAD) et la PASAI collaborent à la mise en œuvre du programme d'audit de performance en collaboration dans la région de la PASAI. L'objectif premier du programme est de renforcer les capacités en matière d'audit de performance des bureaux d'audit participants leur permettant d'apprendre des autres bureaux au moyen d'un audit de performance en collaboration. L'audit évaluera l'efficacité de la gestion des déchets solides dans le respect des mandats d'audit des bureaux d'audit participants. En octobre 2009, les équipes des dix ISC participantes se sont rencontrées lors d'une réunion conjointe de planification de deux semaines aux Fidji pour présenter les études préliminaires de leurs administrations respectives et pour travailler de concert à l'élaboration de programmes d'audit détaillés et adaptés à leurs besoins. Après la réunion de planification, les équipes doivent exécuter les travaux et les analyses nécessaires sur le terrain et préparer une ébauche d'un rapport d'audit de performance qu'elles soumettront à la réunion d'examen de rapport d'audit en mars 2010.

Programme de planification stratégique de l'IDI/l'AFROSAI-A



Le dirigeant de l'ISC des Seychelles, Marc Benstrong, et deux membres de son équipe ont participé à la réunion de planification opérationnelle, en Afrique du Sud, dans le cadre du programme de planification stratégique.

L'IDI et l'AFROSAI-A ont tenu deux volets du programme de planification stratégique de 2006 à 2008, pendant lesquels les équipes participantes ont établi des plans stratégiques et opérationnels. En octobre 2009, les équipes de planification stratégique des dix ISC participantes se sont réunies pour une réunion de planification opérationnelle de trois jours, en Afrique du Sud, afin d'évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre des plans stratégiques et mettre en commun les réussites et les défis qui s'y rattachent. Les équipes ont aussi reçu les avis d'experts et de leurs pairs sur la manière de régler des questions opérationnelles.

Programme d'évaluation des besoins de l'IDI/l'OLACEFS

En novembre 2009, l'IDI et l'OLACEFS ont terminé la deuxième étape du programme d'évaluation des besoins de la région lorsque le dernier des neuf groupes d'ISC s'est réuni en Uruguay pour évaluer les besoins. Pendant la réunion, les équipes ont eu la chance de soumettre les résultats des évaluations des besoins réalisées dans leur ISC, de recueillir les commentaires et les observations de leurs pairs, d'échanger sur les façons de procéder et de planifier l'utilisation des résultats de ces évaluations pour renforcer les capacités de leur ISC. Dix-sept ISC de l'OLACEFS comptent désormais des équipes formées en évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités.

Programme de planification stratégique de l'IDI/l'ARABOSAI

En 2009, l'IDI a lancé un programme de planification stratégique au sein de l'ARABOSAI conçu pour renforcer la capacité de planification stratégique des ISC et leur permettre de concevoir et de gérer la mise en œuvre de plans stratégiques. En octobre 2009, une réunion de planification stratégique a eu lieu avec les dirigeants de sept ISC participantes pour discuter du contenu, des rôles et des responsabilités du programme, et en arriver à un accord. En novembre 2009, les formateurs se sont rencontrés pour préparer l'atelier sur la planification stratégique prévu en mars 2010. Pendant ce programme, les équipes de planification stratégique des ISC participantes seront invitées à préparer l'ébauche d'un plan stratégique pour leur ISC. Le programme comprendra aussi un module sur la planification opérationnelle et l'établissement de plans opérationnels, destiné à faciliter la mise en œuvre des plans stratégiques.

Programme d'assurance qualité de l'IDI/la CAROSAI pour les audits financiers

En septembre 2009, les équipes d'assurance qualité (AQ) de 13 ISC de la CAROSAI ont participé à un atelier sur l'assurance qualité pour les audits financiers. Après l'atelier, les équipes participantes ont planifié et réalisé deux projets pilotes de contrôle d'assurance qualité dans leur ISC et elles ont testé l'ébauche du manuel d'assurance qualité établi dans le cadre du programme. Les équipes se sont réunies à nouveau, en décembre 2009, pour recueillir les commentaires et les observations de leurs pairs et d'experts sur leurs projets pilotes et formuler leurs commentaires sur le manuel d'assurance qualité. À la fin de ce programme, chaque ISC aura une équipe formée en contrôle d'assurance qualité pour les audits financiers et un manuel d'assurance qualité adapté à son environnement et conforme aux pratiques exemplaires internationales.

Programme de formation des formateurs de l'IDI/l'AFROSAIF/la CREFIAF

Le personnel de l'IDI, un expert en la matière et un groupe de sept spécialistes de la formation de l'IDI nouvellement agréés se sont rencontrés à Djibouti, en

octobre 2009, pour réviser et adapter le cours de deux semaines sur les méthodes d'audit, conçu pendant l'atelier d'élaboration de cours et de techniques didactiques qui a été donné en Tunisie plus tôt au cours de l'année. En décembre 2009, les nouveaux spécialistes de la formation ont à leur tour donné le cours, au Maroc, à 27 participants de la région.

Communication avec l'IDI

Pour toute question concernant les Nouvelles de l'IDI, prière de communiquer avec l'IDI :

Courriel : idi@idi.no Site Web : www.idi.no

Événements de l'INTOSAI 2010



<p>Janvier</p> <p>À D Réunion du Sous-comité 3 (Promouvoir les meilleures pratiques et l'assurance qualité par le biais de l'évaluation volontaire par les pairs) de la Commission de renforcement des capacités Bonn, Allemagne</p>	<p>Février</p> <p>15-18 Réunion du Comité de pilotage du Groupe de travail sur la vérification environnementale Dar es Salaam, Tanzanie</p> <p>16-18 Réunion de la Sous-commission des normes de contrôle interne Moscou, Fédération de Russie</p> <p>22-23 Réunion du Comité de pilotage du <i>task force</i> sur le financement des donateurs</p>	<p>Mars</p> <p>3 Réunion du Conseil d'administration de l'IDI Oslo, Norvège</p> <p>23-25 Réunion du Groupe de travail international Sydney, Australie</p> <p>31-2 avril Réunion de la Commission des affaires financières et administratives Caracas, Venezuela</p>
<p>Avril</p> <p>6-8 Réunion du Groupe de travail sur les indicateurs nationaux clés Astana, Kazakhstan</p> <p>15-17 Réunion du Groupe de travail pour le contrôle de la technologie de l'information Pékin, Chine</p>	<p>Mai</p> <p>5-7 Réunion du Comité de pilotage de la Commission des normes professionnelles Copenhague, Danemark</p> <p>10-11 Réunion du Groupe de travail pour la privatisation, la réglementation économique et les partenariats publics/privés Londres, Royaume-Uni</p>	<p>Juin</p> <p>7-11 Assemblée du Groupe de travail sur la vérification environnementale Guilin, Chine</p>
<p>Juillet</p>	<p>Août</p>	<p>Septembre</p>
<p>Octobre</p> <p>26-27 10^e Assemblée générale de l'ARABOSAI Arabie saoudite</p>	<p>Novembre</p> <p>22-27 60^e réunion du Comité directeur de l'INTOSAI, XX^e INCOSAI, 61^e réunion du Comité directeur de l'INTOSAI Johannesburg, Afrique du Sud</p>	<p>Décembre</p>

À D = À déterminer

N.D.L.R. Ce calendrier est publié à l'appui de la stratégie de communication de l'INTOSAI et comme moyen d'aider les membres à planifier et à coordonner leurs engagements. Figurent dans cette rubrique régulière de la *Revue* les événements intéressant l'ensemble des membres de l'INTOSAI et les événements régionaux, tels que les congrès, les assemblées générales et les réunions du Comité directeur. En raison de l'espace restreint, les nombreux cours de formation et autres réunions professionnelles des régions ne peuvent être inclus. Pour plus de renseignements, s'adresser au Secrétaire général de chaque groupe régional.

INTOSAI

